



**- VII - RITUEL FUNÉRAIRE  
ET  
HIÉRARCHISATION**

Ginette AUXIETTE (GA)

Cécile BRETON (CB)

Jean-Paul DEMOULE (JPD)

Sophie DESENNE (SD)

Yves GUICHARD (YG)

Estelle PINARD (EP)

Claudine POMMEPUY (CP †)

## - VII.1 - PRÉPARATION DU DÉFUNT

De nombreuses étapes du ou des rituel(s) funéraire(s) des populations celtiques que nous étudions resteront à jamais méconnues. Nous ne bénéficions dans nos recherches que de la culture matérielle et aucune source historiographique, orale ou iconographique ne nous est parvenue pour témoigner de ces pratiques.

Le décès d'un individu entraîne un processus allant de la préparation du corps et de la cérémonie, à la cérémonie elle-même. L'organisation des funérailles est sans doute réalisée par la famille et une autorité religieuse « prêtre » ; des amis, des relations extérieures (cercle élargi correspondant à différents rangs hiérarchiques de la communauté villageoise, à d'autres communautés, à des clients) prennent part également à ces événements.

La durée et le nombre de personnes impliquées dans ce rituel reste énigmatique et nous ne développerons ici que les étapes pour lesquelles nous disposons d'indices, de données archéologiques.

La fouille des sépultures a mis en évidence la présence d'un état de conservation différentiel de certains squelettes impliquant un traitement particulier du corps du défunt au moment du décès. De même, la présence de certaines catégories fonctionnelles de mobilier nous permet de reconstituer partiellement le costume personnel et de l'équipement du défunt (fig. 310).

### PRÉPARATION DU CORPS (EP)

Bien que très peu d'indices témoignent de la préparation du cadavre avant son enfouissement, il paraît concevable compte tenu des soins pratiqués tout au long du rituel funéraire de supposer que les corps ont connu des traitements préalables à leur dépôt. Malheureusement, nous ne pouvons déterminer quels sont ces traitements.

### PREPARATION DU DEFUNT

#### 1 - Préparation du corps

*Traitement du corps ?*

#### 2 - Habillement

*Les vêtements ?*

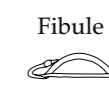
Les chaussures

Les accessoires vestimentaires

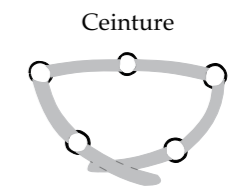
Mocassins

Bottes

Etc...



0 à 4



0 à 1

#### 3 - Sélection de la panoplie

La parure

L'armement

Épée

Torque

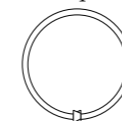
Bracelet

Brassard

Arme d'hast

Poignard

Bouclier



0 à 1(2)



0 à 2



0 à 1



0 à 3



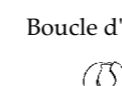
0 à 1



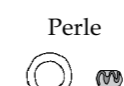
0 à 1



0 à 1



0 à 2

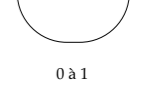


0 à 34



Talon

0 à 1



0 à 1

**Fig. 310** - Récapitulatif des différentes étapes relatives à la préparation du défunt (en italique : étapes pour lesquelles nous ne disposons pas d'indices).

La très mauvaise conservation, voire la quasi-absence de cage thoracique des défuntes des tombes à char, pourraient constituer des indices de traitements des corps avant leur ensevelissement (embaumement, éviscération). Bien que ténus, ils peuvent correspondre à une préparation spécifique en relation avec la préservation du corps et ceci au regard du statut de l'inhumé.

#### HABILLEMENT (CB, SD, YG)

L'habillement des défunts est attesté par quelques observations taphonomiques (phénomène de compression, de constriction ou bien encore de position contrainte), et elles sont parfois corroborées par des éléments de parure ou d'accessoires vestimentaires. Ainsi, du costume funéraire, seuls sont conservés les accessoires vestimentaires de type ceinture (anneaux) et les attaches (fibules, anneaux et tubes).

#### LES VÊTEMENTS

Les seules traces de tissus, cuir ou fourrure dont nous disposons se trouvent imprimées dans la rouille ou la corrosion des bijoux ou des armes. La faible taille de ces empreintes minéralisées ne permet malheureusement pas de déterminer la trame complète des tissus, ou la forme des vêtements. Les empreintes de fourrure minéralisées sont retrouvées exclusivement sur les torques ou bracelets et, dans un cas, la finesse du poil pourrait faire penser par exemple à de l'astrakan (tombe à char BLH 114).

#### LES ATTACHES DE VÊTEMENT

Dans quelques cas, les anneaux ont sans doute fait office d'attaches de vêtement, comme les deux de la sépulture BLH 116, situés au niveau du thorax, ou ceux des tombes BLH 151 et 185 localisés sur l'épaule. Dans ces deux cas, une interprétation différente peut être suggérée (d'après Cécile Breton), le premier aurait pu servir de pendentif (fragment d'anneau de décoration d'un torque) et le second de boucle d'oreille (anneau fendu).

Les fibules au nombre de 1 à 4 étaient également destinées à maintenir ou fermer des vêtements (tuniques, manteaux, capes, etc.), et nous les retrouvons au niveau de la tête (5 fois), du cou (8 fois), des épaules (31 fois) ou des avant-bras (5 fois).

#### LES CEINTURES

Les ceintures en cuir et métal sont constituées de 2 à 5 anneaux en fer ou en bronze reliés entre eux par des liens en matière organique (bandes de cuir essentiellement).

D'après Cécile Breton, l'étude de l'usure des anneaux permet de suggérer que les liens associant plusieurs anneaux dans le cas des ceintures devaient être fixés de façon relativement lâche.

#### LES CHAUSSES ET LES CHAUSSURES

La présence de chaussures est attestée par l'étude taphonomique réalisée par Yves Guichard (cf. chap. IV.1) qui détermine plusieurs types de « contenants », de chaussure.

Au sein des deux types de chaussures, mocassins et bottes, on observe une certaine diversité liée à la souplesse ou à la rigidité du cuir et de la semelle. Ainsi, certaines bottes sont à la fois souples et faites d'un cuir résistant comme une chaussure rigide ou certains mocassins à la semelle plus rigide, maintiennent le pied par en dessous.

#### CHOIX DE LA PANOPLIE (CB, SD, CP †)

À cette étape de la préparation du défunt, la panoplie choisie est composée d'éléments de parure et/ou d'armes qui constitueront l'équipement du défunt dans sa dernière demeure (fig. 310).

#### LA PARURE

##### Les torques

Les torques et les bracelets sont toujours en position fonctionnelle. Dans la plupart des cas, le système de jonction se situe sur la poitrine. Certains types cependant sont susceptibles d'être portés avec la fermeture sur la nuque.

##### Les bracelets

Les bracelets par paire ne sont pratiquement jamais dépareillés. Les bracelets uniques trouvés dans les sépultures anthropologiquement identifiées comme masculines sont exclusivement des bracelets fermés. Ils sont portés aux poignets à l'exception de trois cas.

- Les bagues et les boucles d'oreilles

Les bagues en or et en bronze sont indifféremment portées à la main droite ou gauche. Les quelques rares boucles d'oreilles sont portées soit seule, soit par paire.

Les bijoux choisis pour parer le mort sont sélectionnés parmi des bijoux usuels portés régulièrement (usés cf. chap. V.2).

##### Les pendeloques

Les perles ou les anneaux sont sans doute accrochés à un lien en matière végétale ou en cuir,

Tombe	Divers	Perle en verre	Perle en ambre	Perle en corail	Anneau en verre	Anneau en ambre
BLH 013	19	9				
BLH 018		1				
BLH 123		2				
BLH 337		3				
BLH 413		1				
BLH 433		3				
BLH 455		1				
BLH 114	1	13		5	2	
BLH 196		12	2	5	1	1
BFT 150		2	5	7	2	1
BLH 072		1	1			
BLH 144		11	5			
BLH 368		1	12			
BLH 449		3	4			
BLH 010			1			
BLH 028			1			
BLH 041			1			
BLH 005			1			
BLH 245			1			
BLH 004					2	
BLH 113					3	
BLH 116					4	
BLH 332					1	
BLH 415					1	

Tab. LXXXIX - Associations des matériaux des perles et anneaux.

portés en collier ou en pendentif accroché au torque. Dans quelques cas, des fils de bronze ou de fer servent de support aux perles et aux pendeloques. On note également la présence de perles montées en sautoir, ou brodées sur un vêtement (cf. chap. II.6).

On observe 7 cas de perles isolées et 7 autres cas de perles associées à des perles confectionnées dans d'autres matériaux (tab. LXXXIX). Les perles en ambre sont seules 5 fois et associées à d'autres matériaux 6 fois. Les anneaux en verre ne sont pas associés à des perles, sauf dans les tombes à char. Les perles en corail et les anneaux en ambre ne sont présents que dans les tombes à char. La tombe BLH 013 est la seule à posséder d'autres matériaux que le verre, l'ambre et le corail (cf. chap. V.2).

#### Les armes

Même si l'armement semble standardisé sur l'ensemble du groupe culturel de l'Aisne-Marne, on observe peu d'associations récurrentes sur

	Nbre de sépultures
Épée	2
Poignard	3
1 arme d'hast	6
1 armature de hampe	3
Total	14

Tab. XC - Récapitulatif des sépultures à arme unique.

le site. La majorité des individus ne possèdent qu'une seule arme (14 cas, tab. XC). Pour les neuf autres défunts (tab. XCI), il s'agit dans 5 cas de l'association d'armes d'hast entre elles et dans 4 cas de l'association d'une arme d'hast à une autre arme. Nous notons deux fois l'association d'une épée et d'une arme d'hast et deux fois celle d'un poignard à 1 ou 3 armes d'hast.

	Nbre de sépultures
Épée + 1 arme d'hast	2
Poignard + 1 arme d'hast	1
Poignard + 3 armes d'hast	1
4 armes d'hast	1
3 armes d'hast	3
2 armes d'hast	1
Total	9

**Tab. XCI** - Récapitulatif des sépultures avec associations d'armes.

Les poignards étaient, sans doute, placés dans un fourreau de cuir et dans trois cas on observe l'empreinte du cuir minéralisé.

## VII.2 - PRÉPARATION DE LA CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE

À ce stade du rituel funéraire, les vivants ont donc habillé, paré et armé le ou la défunt(e) selon son statut social. Il est impossible de déterminer le temps qui a été nécessaire à ces opérations. De même, la durée de la veillée du corps, les prières, les chants, les jeux (?) organisés autour de la personne décédée sont autant d'étapes qui nous manquent dans notre perception du rituel funéraire de cette communauté.

La préparation d'une cérémonie funéraire ne fait cependant aucun doute. Il est en effet nécessaire de creuser et d'aménager la fosse sépulcrale, de préparer le repas ou banquet funéraire et de sélectionner les derniers objets qui accompagneront le défunt dans sa tombe (fig. 311).

### PRÉPARATION DE LA FOSSE SÉPULCRALE (SD)

À cette étape, les vivants préparent la dernière demeure du défunt, en choisissant l'emplacement de la sépulture dans le cimetière et son orientation (entre 250° et 355°). Le creusement de la fosse sépulcrale met en évidence des choix multiples aussi bien dans la forme de la fosse (ellipsoïdale, rectangulaire, mixte, trapézoïdale, ovoïde ou circulaire, à coins arrondis ou anguleux, avec ou sans appendice ou banquette) que dans ses dimensions (longueur comprise entre 0,95 et 3 m, largeur comprise entre 0,34 et 1,80 m et profondeur comprise entre 0,03 à 1,20 m, fig. 311). Certaines fosses présentent aussi un aménagement du fond avec une litière de sable ou de végétaux sur laquelle le corps ou les objets étaient déposés ou calés (roues de la tombe à char BLH 114). Les parois des sépultures ne devaient pas présenter de revêtement, et nous pouvons imaginer un laps de temps assez court entre le creusement de la fosse et l'enterrement du défunt.

Seules quelques sépultures monumentales possédaient une structure complexe de type coffrage avec un aménagement des parois et un plafond plat ou à double pente.

La construction du monument encerclant ces riches sépultures devait mobiliser une main d'œuvre importante, à la fois pour le creusement de

la fosse, des fossés circulaires et quadrangulaires, mais aussi pour la construction de petites structures en élévation (entrées sur poteaux) et du tertre funéraire.

### PRÉPARATION DES ALIMENTS EN VUE D'UN REPAS OU D'UN BANQUET FUNÉRAIRE (GA, SD)

Des denrées comestibles déposées dans les tombes, seuls sont conservés les restes osseux. Boissons, condiments, aliments d'origine végétale ou animale désossés ont totalement disparu (fig. 311). La préparation des mets semble pourtant attestée, puisque la viande à os déposée dans les tombes est probablement cuite préparée, cuisinée (cf. chap. V.7). De même, nous pouvons supposer la présence d'aliments dans les récipients puisque certains contiennent un morceau de viande à os. Le menu de ce dépôt alimentaire et du repas présumé des membres du cortège funéraire génère donc une série de préparations culinaires allant de l'abattage d'animaux, à la cuisson et une sélection des récipients et instruments déposés dans la tombe (couteau, fourchette à chaudron, broyon). La sélection des récipients se fait au sein de la vaisselle domestique usuelle du quotidien et d'apparat (cf. chap. V.1) et nous pouvons regretter l'absence de toute vaisselle en bois qui résulte plus d'un problème de conservation que d'absence véritable réelle.

### LES RÉCIPIENTS

Le nombre de récipients déposés dans la tombe varie de 0 à 21, avec une moyenne de 3 vases pour 177 sépultures. Seules 12 sépultures ne contiennent aucun récipient et 13 sont trop perturbées pour savoir si l'absence de céramique est significative ou non.

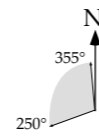
Parmi les récipients sélectionnés, on distingue trois groupes. Le premier, constitué des gobelets, bols, coupelles pour la boisson et assiettes et écuelles pour les aliments, correspond à la consommation individuelle ; le deuxième groupe des jattes, plats, plats creux, bassins et pots correspond à la fois à la présentation individuelle ou collective des aliments. Le troisième englobe les pots de stockage collectif.

## PREPARATION DE LA CEREMONIE FUNERAIRE

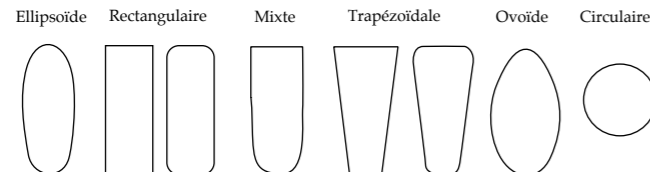
### 1 - Préparation de la fosse sépulcrale

#### Choix de l'emplacement et de l'orientation

Localisation au coeur du site, en périphérie, au sein d'une concentration  
Regroupement par liens familiaux, sexe, âge, "couple", rang social

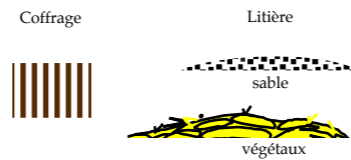


#### Creusement de la fosse, avec ou sans " appendice " ou " banquette "

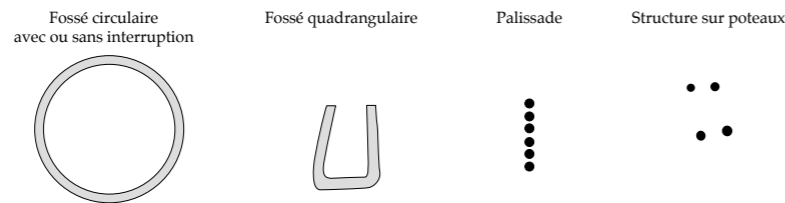


longueur : de 0,95 à 3 m, largeur : de 0,34 à 1,80 m et profondeur : de 0,03 à 1,20 m

#### Aménagement



#### Construction du monument

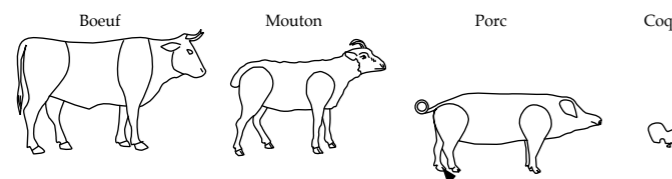


### 2 - Préparation des aliments

#### Les denrées comestibles

Boissons ?  
Condiments ?  
Aliments d'origine végétale ?  
Aliments d'origine animale désossés ?

Morceaux de viande à os



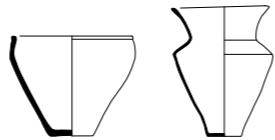
0 à plus de 15 morceaux

#### Le service

Consommation individuelle      Présentoir



Stockage à long terme

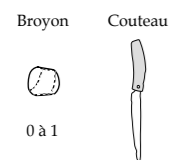


de 0 à 21 récipients, contenant de 0 à 320 litres de denrée

### 3 - Sélection des derniers objets accompagnant le défunt

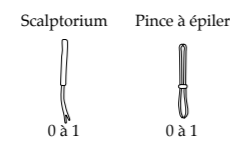
#### Les outils

Activité : cuisine



0 à 1

Activité : toilette



0 à 1

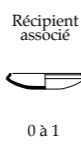
0 à 1

Rasoir



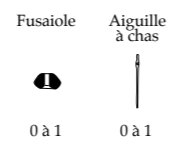
0 à 1

Récipient associé



0 à 1

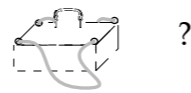
Activité : couture



0 à 1

0 à 1

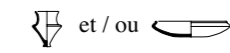
Les coffrets et sacs ?



?

Fig. 311 - Récapitulatif des différentes étapes relatives à la préparation de la cérémonie funéraire (en italique : étapes pour lesquelles nous ne disposons pas d'indices).

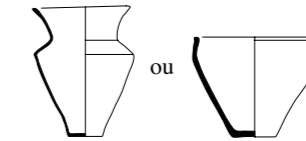
**A** Service de consommation individuelle (gobelet, bol, assiette, écuelle)



**B** Service de présentation (jatte, plat, pot)



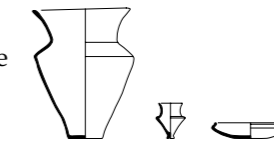
**C** Service de stockage à long terme (pot)



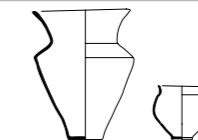
**D** Service associant consommation individuelle et présentation



**E** Service associant consommation individuelle et stockage



**F** Service associant présentation et stockage



**G** Service associant consommation individuelle, présentation et stockage

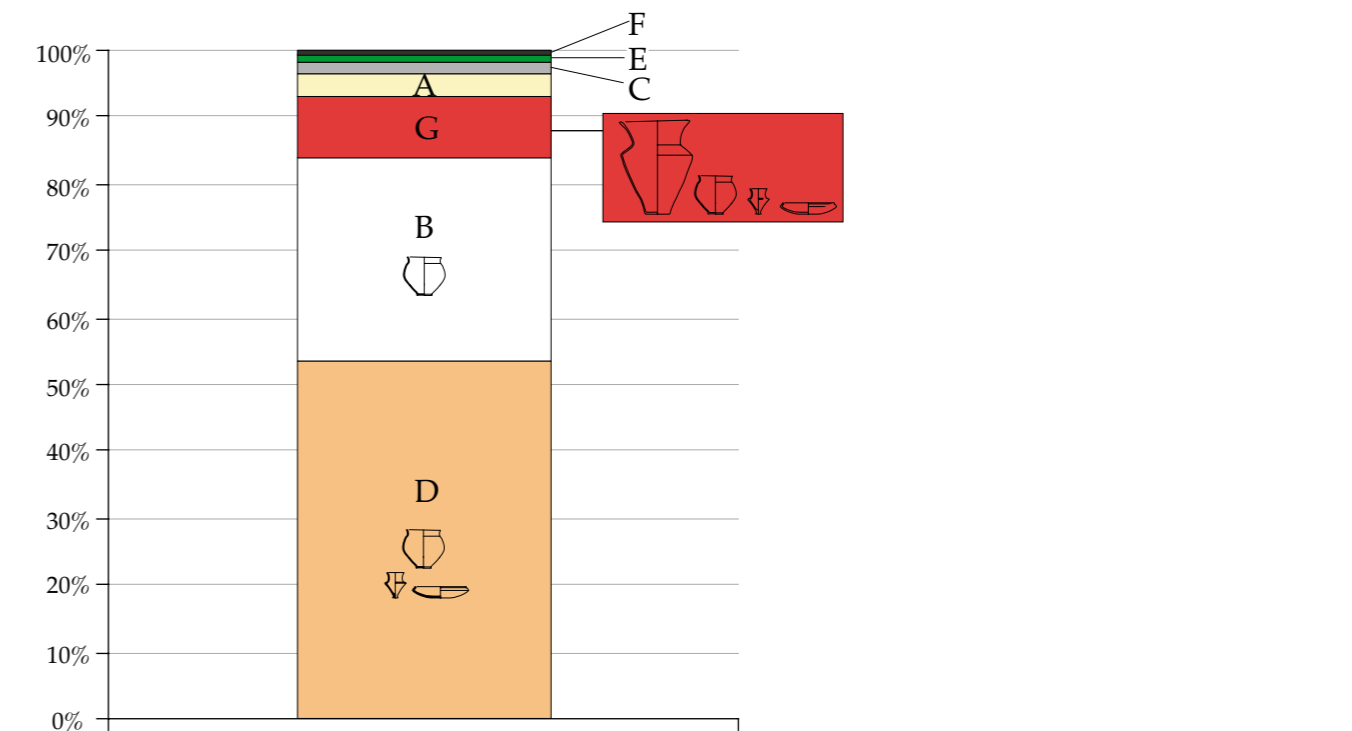
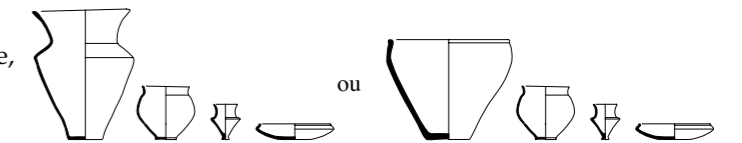


Fig. 312 - Inventaire des types de services en haut et proportion des différents types de services toutes phases confondues en bas.

L'absence de pots réservés à la cuisson et à la transformation des produits laitiers est à souligner et met en évidence l'absence générale de récipients destinés à la préparation des aliments.

Sept types de service ont été définis à partir de l'observation des associations des différentes catégories fonctionnelles de récipients (fig. 312) :

- A : le service de consommation individuelle (gobelet, bol, assiette, écuelle) ;
- B : le service de présentation (jatte, plat, pot) ;
- C : le service de stockage à long terme (pot) ;
- D : le service associant consommation individuelle et présentation ;
- E : le service associant consommation individuelle et stockage ;
- F : le service associant présentation et stockage ;
- G : le service associant consommation individuelle, présentation et stockage (fig. 313).



Fig. 313 - Vue d'ensemble des vases de BLH 114.

Les services B, D et G représentent plus de 90 % des dépôts.

Les assiettes, gobelets, situles (carénées ou convexes), soupières et vases à épaulement convexe avec ou sans col ne sont pas particulièrement associés à un type de vase ou à un autre. Nous remarquons une opposition systématique entre les vases tulipiformes et les vases carénés à col, quelle que soit leur taille. Cette opposition n'est pas exclusivement liée à une différence chronologique, les premiers étant plus anciens mais certains types de tulipiformes perdurent jusqu'à la quatrième phase. Les cistes sont rarement associées aux vases carénés à col, trois fois seulement (BLH 112, 113 et 114), et aux vases tulipiformes, deux fois (BLH 180 et 198). On peut évoquer différentes raisons pour expliquer cette quasi-absence d'association pour certains types de formes. Ces vases peuvent être de même fonction, la présence de l'un entraînant l'absence de l'autre, ou à l'inverse présenter des fonctions différentes ou correspondre à un statut particulier de l'individu, de son groupe.

Les vivants ont déposé entre 0 et 21 récipients destinés à la consommation, à la présentation ou au stockage des aliments, qui correspondent à un volume minimum de 0 à 320 litres de denrées alimentaires. Malgré l'absence de toute trace de matière organique, il est possible, au regard des emplacements vides et des effets de paroi dans certaines sépultures, d'imaginer la présence de fruits, légumes, céréales déposés à même le sol ou dans des paniers ou des récipients en bois.

#### LES MORCEAUX DE VIANDE

Les offrandes animales sont composées de quartiers de viande qui nous sont parvenus plus ou moins en connexion. Le choix de ces quartiers n'est pas identique selon les espèces. Pour le porc, il s'agit de têtes fendues en deux, d'échines, de grils costaux, d'épaules, de jambons et quelques rares cas de pieds. Pour le mouton, on retrouve les mêmes quartiers, à l'exception de la tête et des pieds. Quant au bœuf, les rares occurrences ne permettent en aucun cas de le traiter au même niveau que les deux autres espèces ; notons toutefois une préférence pour l'épaule et le jambon. Les quartiers issus de la découpe des animaux semblent standardisés.

La volaille, exclusivement représentée par le coq, est souvent mal conservée, ce qui ne nous permet pas d'élaborer un schéma de sélection des morceaux comme pour les mammifères.

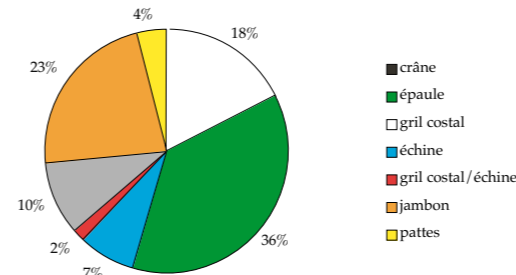
Toutes phases confondues, les morceaux de viande les plus souvent déposés sont l'épaule et la cuisse pour les trois espèces domestiques principales (tab. XCII et fig. 314).

Après l'examen de la composition des offrandes et de l'organisation des dépôts, une réflexion sur la préparation de ces morceaux s'impose. S'agit-il de quartiers crus, salés, fumés ou cuits ? L'absence de stigmates de découpe ou de coups portés sur les os des membres, sur les vertèbres et sur les côtes,

	Porc %	Mouton %	Bœuf %
Crâne	17,6	0	0
Épaule	36,9	35,6	30,8
Gril costal	7,4	16,9	7,7
Échine	1,7	1,7	0
Gril costal/échine	9,7	6,8	11,5
Jambon	22,7	39	42,3
Pattes	4	0	7,7

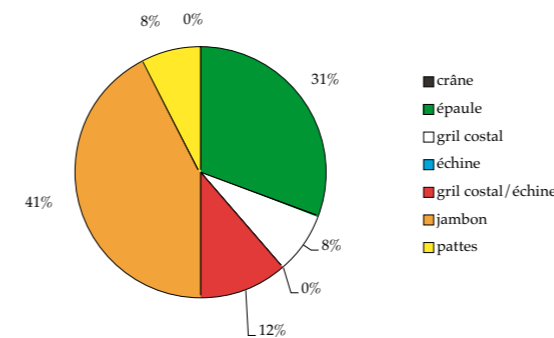
Tab. XCII - Représentation proportionnelle des ensembles anatomiques en pourcentage par rapport au total des ensembles anatomiques par espèce.

Porc = 176 occurrences



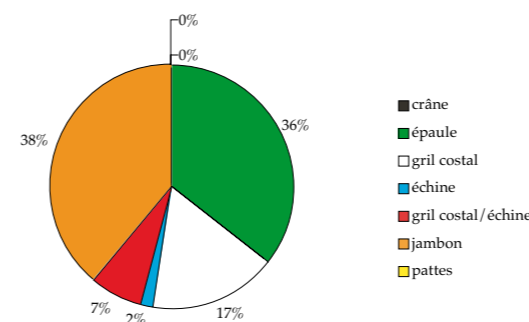
A

Bœuf = 26 occurrences



B

Mouton = 59 occurrences



C

Fig. 314 - Proportions des quartiers de viande déposés dans les tombes ; A : porc ; B : bœuf ; C : mouton.

indique qu'il était aisé de procéder à la séparation des différentes parties anatomiques et plaide en faveur d'une préparation culinaire préalable à la déposition des morceaux dans la tombe. L'animal a probablement été bouilli ou cuit à la broche.

#### SÉLECTION DES DERNIERS OBJETS ACCOMPAGNANT LE DÉFUNT (CB, CP †)

De la série d'objets déposés dans la sépulture pour accompagner le défunt, seuls sont conservés ceux présentant des parties métalliques, soit les outils et le petit mobilier. Des objets en cuir ou en bois, des vanneries et tissus nous ne pouvons que supposer la présence (fig. 311).

#### LES OUTILS

Parmi les outils sélectionnés par les vivants nous avons trouvé (dans 52 tombes) tout un ensemble d'objets de type instrumentum (broyon, fusaïole, aiguille à chas, pince à épiler, *scalptorium*, couteau, rasoir).

Ces objets sont isolés dans 34 cas (tab. XCIII) et présentent des associations dans 18 cas (tab. XCIV). Ils appartiennent généralement à des tombes riches ; seules 8 d'entre elles n'ont livré ni armes ni parure, mais elles ne possèdent qu'un de ces objets.

Les couteaux sont les plus nombreux (28). Ils sont isolés dans 19 cas et associés à une fusaïole (1 cas), un ou plusieurs éléments de trousse de toilette (6 cas) ou un rasoir (3 cas). Les rasoirs, au nombre de 7, sont isolés dans 4 cas et associés à un couteau (3 cas) ou à une trousse de toilette (1 cas). Les éléments de trousse de toilette sont isolés dans 9 cas, associés entre eux dans 6 cas, avec un couteau dans 6 cas, avec un rasoir dans 1 cas, avec une fusaïole dans 2 cas. Sur les 5 fusaïoles, 1 est isolée, 2 sont associées à des « trousse de toilette », 1 à un couteau et 1 à un broyon.

Ces objets ont la particularité, a priori, d'évoquer une activité plus spécifique que les autres dépôts. Si la fonction de plusieurs d'entre eux ne pose aucun problème (broyon, fusaïole, couteau), les autres restent sujets à caution. En particulier, ce qui est traditionnellement considéré comme une « trousse de toilette » comporte une pince à épiler et/ou un *scalptorium*. Quatre des cinq aiguilles à chas de Bucy-le-Long sont directement associées à ces éléments. Or il est difficile de concevoir l'utilisation d'une aiguille, très proche des nôtres, pour une autre activité que la couture. Par ailleurs, le *scalptorium* n'a jamais fait l'objet d'une interprétation fonctionnelle satisfaisante. Cette tige de fer, souvent munie d'un manche et terminée par deux pointes elles-mêmes séparées par un petit tranchant, ressemble étrangement à un ustensile utilisé par les couturières et surnommé le « découd-vite ». Le rapprochement avec les aiguilles à chas est tentant. Que penser alors des pinces à épiler ? Ces objets peuvent avoir de multiples fonctions. Nous avons déjà souligné l'association préférentielle des pinces à épiler aux

Tombe	Parure/ arme	Broyon	Fusaïole	Aiguille	Pince à épiler	Scalptorium	Couteau	Rasoir
BFT 245	TBFA	1						
BLH 436	TB		1					
BLH 058	TBA			1				
BLH 075	FP				1			
BLH 414	Perturbée				1			
BLH 040	TBA				1			
BLH 196	FAOG					1		
BLH 138						1		
BLH 369	PPg					1		
BLH 116	TBA					1		
BLH 020	TB					1		
BLH 082	TB						1	
BLH 113	TBA						1	
BLH 330	TBA						1	
BLH 432	B						1	
BLH 451	TBF						1	
BLH 047	A						1	
BLH 053	G						1	
BLH 055	AC						1	
BLH 066							1	
BLH 234							1	
BLH 386	BFC						1	
BLH 446	BF EP						1	
BFT 031	EC						1	
BFT 223	P						1	
BFT 228	F						1	
BLH 364							1	
BLH 464							1	
BLH 466	BF						1	
BFT 213							1	
BLH 059	F			1				1
BLH 021	P							1
BLH 046								1
BLH 136	B							1

**Tab. XCIII** - Associations des outils uniques avec de la parure ou des armes. (Parure : T = torque, B = bracelet (s), F = fibule, A = anneau (x) et/ou perle (s), C = éléments de ceinture, O = Boucle d'oreille, G = Bague ; Armes : E = épée, P = pointe de lance ou de javelot, Pg = poignard).

Tombe	Parure/ arme	Broyon	Fusaïole	Aiguille	Pince à épiler	Scalptorium	Couteau	Rasoir
BLH 410	B	1	1					
BLH 441	TBF		1				1	
BLH 332	TBFA		1		1	1		
BLH 208	TBA		1	1		1		
BLH 013	TBA			1		1		
BLH 180	A			1		1	1	
BFT 150	TBFA			1	1	1	1	
BLH 207	FP				1		1	
BLH 114	TBFAO				1		1	
BLH 331	F				1	1	1	
BLH 107	BF				1	1	1	1
BLH 445	F						1	1
BLH 176	P						1	1
BLH 028	TBAC				1	1		
BLH 060	TBA				1	1		
BLH 090	TBA				1	1		
BLH 017	FP				1	1		
BLH 178	B				1	1		

**Tab. XCIV** - Associations des différents outils entre eux et avec de la parure ou des armes. (Parure : T = torque, B = bracelet (s), F = fibule, A = anneau (x) et/ou perle (s), C = éléments de ceinture, O = Boucle d'oreille, G = Bague ; Armes : E = épée, P = pointe de lance ou de javelot, Pg = poignard).

*scalptorium*s et des aiguilles aux *scalptorium*s (cf. chap. V.4). Seule la tombe à char BFT 150 possède les trois associés. Nombre de ces objets restent donc d'une signification incertaine.

Les empreintes de cuir minéralisé sur les couteaux, rasoirs ou pinces à épiler nous indiquent la présence d'étuis en cuir.

Comme nous avons pu le constater (cf. chap. V.1), des assiettes sont dans quelques rares cas associées à du mobilier métallique issu du service de toilette (récipient utilisé pour la préparation d'onguents ?).

Les vivants semblent avoir voulu évoquer en déposant ces objets des activités différentes comme la toilette, la couture et peut-être la chirurgie ? Il semble difficile de déterminer s'il s'agit d'objets personnels ou d'objets liés à un rite particulier. La toilette est suggérée dans la sépulture par le dépôt d'une trousse de toilette, d'une pince à épiler, d'un *scalptorium*, d'un rasoir, ou d'un récipient isolé. La couture (au sens large) est symbolisée par une aiguille à chas, une fusaïole et peut-être un *scalptorium*. Enfin la chirurgie est peut-être mentionnée à travers les aiguilles à chas et les instruments de toilettes, mais cela reste très hypothétique.

## LES COFFRETS ET SACS

Des contenants en matière périssable, seuls sont conservés les éléments métalliques tels que les anneaux (simples, rivetés ou à bélière), les tubes et les poignées en métal (tab. XCV). Il peut s'agir de coffrets, en bois ou en vannerie, mais aussi de sacs en cuir ou encore de tissus fermés par des liens coulissant sur des anneaux. Dans quelques cas, des traces de fibres végétales sont conservées dans la corrosion des éléments en métal.

Dix tombes possèdent des anneaux, parfois associés à des tubes et des poignées, qui se présentent de deux façons : 3 anneaux alignés ou organisés comme les vestiges d'un coffret (cf. chap. V.4). Il s'agit systématiquement de sépultures à parure riche. Dans 6 cas, des éléments de trousse de toilette étaient présents, souvent posés sur ou dans le présumé coffret.

Une série d'anneaux posent un problème d'interprétation et ne peuvent être associés à une catégorie fonctionnelle précise, faute de localisation ou d'association à des vestiges déterminants.

Tombe	Type	Parure	Outil
BLH 013	Coffret	TBA	Aiguille, <i>scalptorium</i>
BLH 090	Coffret	TBA	Pince à épiler, <i>scalptorium</i>
BLH 113	Coffret	TBA	Couteau
BLH 114	Coffret	TBA	Pince à épiler
BLH 196	Coffret	FAOG	<i>Scalptorium</i>
BLH 330	Coffret	TBA	Couteau
BLH 060	3 anneaux (?)	TBA	Pince à épiler, <i>scalptorium</i>
BLH 010	3 anneaux alignés	TBFA	
BLH 020	3 anneaux alignés	TB	<i>Scalptorium</i>
BLH 101	3 anneaux alignés	TB	

**Tab. XCV** - Cas d'association des coffrets et anneaux alignés avec d'autres objets. (Parure : T = torque, B = bracelet (s), F = fibule, A = anneau (x) et/ou perle (s), C = éléments de ceinture, O = Boucle d'oreille, G = Bague).

#### LE PETIT MOBILIER

Dans plusieurs sépultures, l'effondrement du mobilier archéologique permet d'observer des effets de paroi nous indiquant la présence de mobilier périssable de type indéterminé, correspondant sans doute à des vanneries, coffres ou petites tables en bois (*cf.* chap. III.2 de la tombe à char BLH 114).

### - VII.3 - LA CÉRÉMONIE

Les données archéologiques ne permettent ni de restituer les funérailles, ni de déterminer la place du corps pendant la cérémonie. Le repas ou banquet se faisait-il en présence du corps du défunt, exposé à la vue des vivants ou, au contraire, le mort était-il inhumé ou incinéré dès le début ? Le banquet avait-il lieu dans l'enceinte funéraire, dans l'habitat, ou dans un autre lieu ? La tombe restait-elle ouverte durant tout le rituel ? Chants, prières, accompagnaient-ils ces rites ? Autant de questions sans réponses. Les sources écrites mettent en avant une certaine multiplicité pour les sociétés urbaines méditerranéennes contemporaines et Homère nous décrit tour à tour un banquet funéraire en début puis en fin de cérémonie. Le déroulement de la cérémonie et la durée même de ces événements restent donc inconnus.

#### BANQUETS OU REPAS (GA)

La démonstration du dépôt d'offrandes alimentaires dans les tombes pour alimenter le défunt n'est plus à faire, mais la notion de banquet extrapolée à partir des indices funéraires est délicate à aborder.

On observe (AUXIETTE 1996, 2000 et 2001) une nette différence entre les rejets domestiques et les dépôts funéraires visibles à travers le choix des espèces, le traitement des quartiers de viande et les âges d'abattage. En effet, on note une consommation préférentielle du mouton, un abattage fréquent d'agneaux, une forte fragmentation de l'os sur les sites d'habitat, et à l'inverse, un dépôt préférentiel du porc, un abattage fréquent de porcelets et des os entiers dans les tombes. Les proportions de viande déposées dans une tombe représentent généralement une toute petite partie de l'animal, et le surplus peut être considéré comme destiné aux vivants, ou au rituel. Nous pouvons donc supposer l'existence d'un « repas funéraire », même si nous ne percevons qu'une infime partie du déroulement du rituel. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas en effet de calculer le nombre total d'animaux abattus et encore moins d'évaluer la réelle quantité de viande en plus des dépôts dans les tombes.

Après l'examen des choix qui président à la sélection des espèces et des pièces de viande, c'est la quantité d'animaux impliqués qui nous renseigne le mieux sur l'existence éventuelle d'un banquet. Toutefois, dans la plupart des cas où peu de viande est impliquée, il semble qu'il ne s'agisse que de repas de type familial.

Les repas funéraires semblent produire des déchets qui n'apparaissent pas dans les rejets domestiques ; et la « cérémonie » ne se déroulait donc ni sur les lieux de l'habitat ni sur ceux de la nécropole, mais peut-être à proximité immédiate des deux.

#### MISE EN SCÈNE DU CORPS ET DES DÉPÔTS (GA, SD)

Le défunt est généralement déposé au centre de la fosse ou à gauche, en décubitus dorsal, les bras allongés (fig. 315). Aucune relation n'a pu être établie entre les positions exceptionnelles des membres supérieurs et celles des membres inférieurs. La tête est située systématiquement au nord-ouest, les pieds au sud-est.

L'étroitesse des fosses, la profusion des dépôts et les nombreux basculements de récipients ou de faune sur le corps suggèrent la mise en place du corps avant celle des dépôts. L'étude taphonomique des sépultures de très grand module met en évidence, à l'inverse, une mise en scène des dépôts et peut-être du char avant l'allongement du corps sur ce dernier. Les défunes BLH 114 et 196 sont ainsi placées sur un char, l'une au-dessus d'un dépôt de céramiques et l'autre au-dessus d'un amas de morceau de viandes.

Les dépôts alimentaires sont situés le plus souvent le long du corps sur la droite et, dans quelques sépultures, les gobelets sont localisés près de la bouche, en position « fonctionnelle » (*cf.* chap. V.1). Les pièces de viandes sont déposées souvent à proximité des récipients. Les ensembles anatomiques sont le plus souvent en connexion, mais ils sont parfois disloqués avant d'être déposés.

## LA CEREMONIE FUNERAIRE

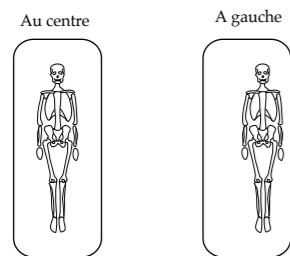
### 1 - Banquet ou repas ?

*Localisation ? (en dehors de l'habitat)*

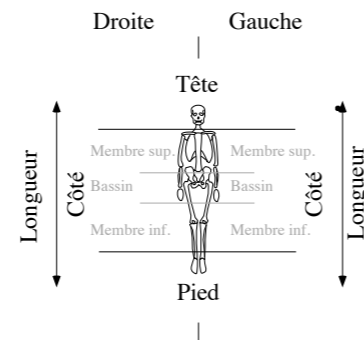
*Chants, prières, jeux ?*

### 2 - Mise en scène du corps et des dépôts

Localisation du corps



Localisation des offrandes



Tombes simples : dépôt du corps en premier  
Tombes monumentales : dépôt des offrandes

### 3- Condamnation et entretien de la tombe

Condamnation de la tombe

Espace colmaté



Espace vide



*Entretien de la tombe ?*

Aménagements et entretien du monument

Mise en place de palissades, curage de fossés, ouverture de nouveaux passages

Dans plusieurs cas, on a remarqué que des ensembles anatomiques d'une même espèce, disjoints, ont été disposés dans le prolongement l'un de l'autre, créant l'illusion d'une vraie connexion. Par exemple, une tête est adjointe à des vertèbres lombaires. Cette mise en scène vise sans doute à masquer la proportion importante de viande absente du dépôt.

### CONDAMNATION, MATÉRIALISATION ET ENTRETIEN DE LA TOMBE ET DU MONUMENT (SD, CP †)

À cette étape, la tombe pouvait être comblée par de la terre (espace colmaté) ou fermée à l'aide d'un plafond (espace non colmaté) en rondins ou branchages mal jointés recouverts de terre. Un petit tertre de terre indiquait sans doute par la suite l'emplacement de la tombe (remplissage de la tombe par un sédiment apparenté au sol de l'époque).

L'emplacement des sépultures simples était donc marqué d'une manière peu ostentatoire par les vivants (à l'inverse des tombes monumentales), et ne résistait à une érosion naturelle que durant une période courte d'environ une génération. Le très faible nombre de recouvrements dans les zones denses du cimetière tendrait à montrer une volonté de la part des vivants de regrouper et rapprocher

les défunts plus que le fait de s'approprier l'espace funéraire d'un individu (cf. chap. VI).

On n'observe aucune manipulation du corps ou du mobilier déposé après la fermeture de la sépulture.

La communauté semble avoir entretenu les tombes les plus riches. Ainsi, le monument circulaire de la tombe à char BLH 114, constitué d'un tertre de terre et d'une palissade ouverte a été modifié par la suite, avec la palissade arrachée, le fossé curé, condamnant tout accès à la tombe. Le monument de la tombe à incinération BLH 364 est sans doute le plus complexe, avec au moins cinq phases de réaménagements, concernant l'ensemble de la structure (transformation d'une palissade en fossé ouvert, modification des lieux de passages), ou au contraire une partie seulement (réaménagements ponctuels). Il est malheureusement impossible d'estimer le temps passé entre la mise en terre du défunt ou de la défunte et l'abandon de l'entretien du monument. On observe également dans deux cas la présence d'une structure sur poteau, accolée au tertre funéraire (BFT 150, BLH 364), évoquant sans doute les restes d'un petit bâtiment (accès à la tombe, chapelle, reposoir) destiné à entretenir un culte aux défunts.

Fig. 315 - Récapitulatif des différentes étapes de la cérémonie funéraire (en italique : étapes pour lesquelles nous ne disposons pas d'indices).

TOMBES MONUMENTALES	Sans accessoires	Avec accessoires vestimentaires et/ou parures	Total
Avec torques = 3	BFT 211 (pillée)	BLH 114, BFT 150	5
Sans torques = 2	BLH 364	BLH 196	

Tab. XCVI - Les tombes monumentales.

TOMBES A PARURE		Sans accessoires	Avec accessoires vestimentaires	TOTAL
Avec torques	Avec deux bracelets = 24	BLH 024, 195	BLH 007, 010, 013*, 014, 020, 028, 040, 041, 060, 090, 101, 113, 116, 151, 181, 208, 330, 332, 441*, 453, BFT 005, 245	44
	Avec un bracelet = 15	BLH 045, 065, 067, 071, 082, 213, 436, 463, 467	BLH 058, 144, 412, 449, 451, 455	
	Sans bracelet = 5	BLH 012, 435	BLH 423, 438, 447	
Sans torques	Avec deux bracelets = 8	BLH 004, 031, 033, 073, 178, BFT 202	BLH 048, 367	47
	Avec un bracelet = 20	BLH 011, 080, 117, 133, 136, 369N, 410, 432, 434, BFT 226	BLH 016, 072, 077, 123-1 et 2, 339, 341, 433, 452, 466	
	Sans bracelet = 19		BLH 025, 051, 053, 059, 069, 112, 185, 331, 336, 337, 368, 415, 439, 442, 445, 450, 454, 464, BFT 224	
TOTAL				91

Tab. XCVII - Les tombes à parure (BLH 013\* = 2 torques, BLH 441 \*\* = + 1 brassard).

TOMBES À ARMES	Sans accessoires	Avec accessoires vestimentaires et/ou parures	TOTAL
Avec épée = 4		BLH 003, 446, BFT 031, 228	24
Sans épée = 20	BLH 021, 027, 029, 030, 176, 193, 221, BFT 223, 225	BLH 009, 017, 019, 061, 075, 081, 104, 107, 198, 207, 369S	

Tab. XCVIII - Les tombes à armes.

TOMBES À OUTILS	Sans accessoires de parure	TOTAL
Avec grand couteau = 2	BLH 047, 386	15
Sans grand couteau = 13	BLH 001, 037, 046, 055, 062, 066, 102, 138, 180, 189, 234, 414, BFT 213	

Tab. XCIX - Les tombes à outil (ne sont pas décomptées les tombes à parure ou à arme avec un outil).

TOMBES À OFFRANDES ALIMENTAIRES	Sans accessoires	TOTAL
Poterie et offrande animale = 14	BLH 015, 026, 038, 042, 049, 063, 064, 079, 150, 152, 212, 408, 443, 465	30
Poterie seule = 13	BLH 006, 008, 018, 022, 039, 043, 054, 056, 070, 074, 078, 177, BFT 019	
Offrande animale = 3	BLH 050, 131, BFT 152	

Tab. C - Les tombes à offrandes alimentaires.

## - VII.4 - APPROCHE DE LA HIÉRARCHISATION D'UNE SOCIÉTÉ À TRAVERS SES RITUELS FUNÉRAIRES

(JPD, SD)

Les différentes étapes qui constituent les funérailles (fig. 310, 311 et 315) ne sont malheureusement pas toutes détectables à travers les données archéologiques dont nous disposons. Malgré ces manques, nous pouvons remarquer la multiplicité des choix et tenter une analyse de la hiérarchie sociale de cette communauté.

Les décomptes des mobiliers déposés dans les sépultures nous ont permis d'observer des diversités certaines quant à la répartition des objets dans les tombes. Il est donc possible à présent d'élaborer une classification de la richesse des dépôts afin d'appréhender le statut de l'individu décédé dans la société des vivants. Pour cela, nous avons réalisé un tableau de présence-absence des différentes catégories d'objets et diagonalisé et ordonné celui-ci de la même façon qu'une sériation. Le résultat de cette sériation permet d'isoler à l'aide des combinaisons de mobilier et de la structure funéraire (fosses, fossés, etc.), des tombes monumentales, des tombes à parure, des tombes à armes et des tombes sans armes ni parures. Les accessoires sont soit des accessoires de parures (perles, pendeloques, bagues, etc.), soit des accessoires vestimentaires (fibules, ceinture, anneaux, tubes, etc.).

Quatre tombes de caractère monumental parmi les 5 sont associées à un monument constitué d'un fossé circulaire avec ou sans appendice (tab. XCVI).

Les tombes à parure au nombre de 91 regroupent 44 tombes à torques, 28 tombes à bracelet et 19 tombes sans bracelet ni torques (tab. XCVII).

Les tombes à armes au nombre de 24 regroupent 4 tombes à épées et 20 tombes sans épée avec

poignard, armes d'hast, armature de hampe et/ou manipule de bouclier (tab. XCVIII). Les accessoires de ces sépultures sont des bracelets, fibules, anneaux et tubes, on trouve également des couteaux, trousse de toilette et rasoirs.

Les tombes à outils, au nombre de 15, sont les tombes dans lesquelles on trouve un couteau ou un rasoir (tab. XCIX). Les accessoires sont les anneaux et tubes. On peut noter la présence de 3 tombes à grand couteau, soit deux tombes à outil uniquement et une tombe monumentale (BLH 364). Ces derniers ne sont pas considérés comme des armes, mais nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas ici d'un objet marqueur d'un statut particulier.

Les tombes à offrandes alimentaires exclusivement, au nombre de 30, regroupent 14 tombes à poterie et offrande animale, 13 tombes à poterie seule et 3 tombes à offrande animale seule (tab. C). Les accessoires sont constitués d'anneaux ou de tubes.

Nous pouvons noter la présence d'une seule tombe sans mobilier BLH 125.

Les tombes perturbées sont des tombes arasées ou en partie détruites et il serait hasardeux de déterminer la panoplie du défunt ou l'inventaire exact des objets déposés dans la fosse au moment du décès (tab. CI).

La nécropole de Bucy-le-Long, contrairement à d'autres anciennement fouillées, a pu faire l'objet d'analyses anthropologiques détaillées (cf. supra). Le croisement entre les données anthropologiques et les différentes catégories d'associations de mobilier, et notamment les niveaux de richesse, permettent le croisement des observations suivantes (tab. CII) :

TOMBES PERTURBÉES	Sans accessoires	TOTAL
Poterie et offrande animale = 11	BLH 034, 044, 087, 109, 110, 129, 179, 190, 211, 385, BFT 041	39
Poterie seule = 13	BLH 023, 052, 068, 103, 105, 106, 111, 141, 184, 188, 222, 333, 405	
Offrande animale = 3	BLH 032, 135, 182	
Sans offrande alimentaire = 12	BLH 005, 035, 036, 057, 076, 139, 186, 404, 411, 412, BFT 209, 234	

Tab. CI - Les tombes perturbées.

	Tombes monumentales	Parure annulaire riche	Torque et parure simple	Deux bracelets seuls	Un seul bracelet	Accessoires vestimentaires seuls	Tombes à armes	Outils seuls	Poterie et/ou offrande animale	Tombe intacte sans mobilier	Tombes détruites	TOTAL
Femme	4	14	9	4	4	2	-	3	6	=	-	44
Homme	-	2	-	2	3	4	13	6	23	1	-	54
Adulte indéterminé	1	4	6	1	3	6	9	4	19	=	7	64
Enfant	-	1	5	2	10	7	2	2	14	=	-	43
Total	5	21	22	9	20	19	24	15	62	1	7	205

Tab. CII - Sexes et combinaisons de mobilier à Bucy-le-Long.

- Parmi les cinq tombes monumentales, quatre sont féminines (traces d'oxydations sur les ossements indiquant le port de parures pour la tombe à char détruite BFT 211). Enfin, pour la dernière, l'incinération BLH 364, l'identification s'est révélée impossible. Cette catégorie représente environ 2,5 % du total des tombes.

- Les tombes à parures considérées comme les plus riches (en dehors des tombes monumentales) possèdent toutes au moins un torque, deux bracelets et des accessoires de parure (fibule, perle, etc., fig. 316). Leur nombre est comparable à celui des tombes à armes. Il est également assez stable dans le temps, même si les deux phases les plus récentes ne comptent que sept de ces tombes. Par rapport à toutes les données connues, on constate une anomalie, la présence de deux tombes considérées anthropologiquement comme masculines (BLH 116 et 151). Après discussion (cf. Pinard, ce vol.), il apparaît que, pour ces deux tombes, le score des critères de masculinité est légèrement supérieur à celui des critères de féminité. C'est pourquoi, en toute rigueur, elles restent anthropologiquement masculines mais seront considérées comme archéologiquement féminines. Il s'agirait en effet, non seulement à Bucy-le-Long mais pour l'ensemble des tombes analysées du domaine Aisne-Marne et au-delà, des deux seuls cas d'un port masculin du torque à La Tène ancienne. Cette catégorie ne comprend qu'une seule tombe d'enfant.

- Les tombes qui possèdent également un torque, mais une quantité moindre d'autres objets de parures, ne concernent cette fois aucun individu masculin. En revanche, un quart sont des tombes d'enfants.

- Parmi les tombes à parure qui ne possèdent pas de torques mais deux bracelets, on compte quatre tombes féminines, deux tombes masculines et deux tombes d'enfant.

- Une vingtaine d'inhumés portent un bracelet unique, sans torque. Parmi eux, deux sont des guerriers (tombes BLH 107 et BLH 446) ; leurs tombes n'ont pas été recensées dans cette catégorie mais dans celle des tombes à armes. Un individu masculin peut donc porter un bracelet unique. De fait, trois des vingt tombes à bracelet sont masculines d'après les critères anthropologiques. C'est un fait déjà établi dans le domaine Aisne-Marne, où l'on connaît au moins une trentaine de tombes à armes avec un bracelet (LORENZ 1978, p. 274 ; DEMOULE 1999, p. 188). Par ailleurs, la moitié des tombes à bracelet unique sont ici des tombes d'enfants au sexe indéterminé.

- Une vingtaine de tombes possèdent pour seules parures des accessoires (fibules, anneaux, agrafe). On compte deux femmes, quatre hommes et sept enfants. En général, les fibules sont portées aussi bien par les hommes que par les femmes (pour l'ensemble de la nécropole, sur 44 tombes avec fibules, 13 sont féminines, 14 masculines et 12 étaient celles d'enfants). L'importance des enfants dans cette catégorie suggérerait aussi une parure encore incomplète (fig. 317).

- Les tombes à armes, au nombre de 24, sont toutes masculines, à l'exception de deux tombes d'enfants (BLH 027, BLH 198, la première ne contenant qu'un talon de lance). Leur nombre correspond sensiblement à celui des tombes aux parures les plus riches.

- Une vingtaine de tombes ne comportent ni armes ni parures mais, outre des récipients éventuels, possèdent des outils qui peuvent, par ailleurs, accompagner des tombes à parures ou des tombes à armes. Pour moitié, il s'agit de couteau, mais on trouve aussi l'ensemble des outils recensés à Bucy-le-Long (rasoirs, hache, etc.). Ces tombes sont majoritairement masculines.



Fig. 316 - Vue de la sépulture BLH 113.



Fig. 317 - Vue de la sépulture BLH 341.

- Une soixantaine de tombes, soit 29 % de la nécropole, ne possèdent ni parures, ni armes, ni outils, mais seulement des récipients en argile et/ou des offrandes animales. Toutefois, une quarantaine de ces tombes sont plus ou moins perturbées, ce qui relativise leur inventaire. Ces tombes sont majoritairement des tombes d'hommes ou d'enfants, puisqu'on ne compte que six tombes féminines assurées, soit environ un quart des tombes déterminées. Ces tombes sans armes ni parures sont également majoritairement attribués aux trois premières phases ; aucune n'appartient à la cinquième phase.

- Une unique tombe peut être considérée, de manière certaine, comme dépourvue de tout mobilier, la tombe masculine BLH 125.

Du point de vue de l'attribution sexuelle du mobilier, on retrouve donc à Bucy-le-Long une situation familière dans le groupe Aisne-Marne (DEMOULE 1999, p. 191-196) :

Parmi les tombes d'adultes, les tombes féminines comprennent la totalité des tombes à torques (mis à part les deux cas litigieux évoqués), la moitié

environ des tombes sans torques qui possèdent un ou deux bracelets ou bien seulement des accessoires de parure, et enfin environ un quart des tombes sans armes ni parures.

Parmi les tombes d'adultes, les tombes masculines comprennent la totalité des tombes à armes, environ la moitié des tombes qui ne contiennent pour parure qu'un bracelet ou des accessoires vestimentaires, et environ les trois-quarts des tombes à outil seul.

Si on généralisait ces estimations à l'ensemble des tombes de la nécropole, on obtiendrait 92 tombes féminines et 113 tombes masculines, soit un sexe-ratio de 1,2 qui correspond à celui calculé sur l'ensemble des squelettes anthropologiquement déterminés. Si l'on applique le même principe aux seules tombes d'enfants, on trouverait 20 tombes de filles et 23 tombes de garçons, équilibre encore satisfaisant. Les tombes d'enfants ne représentent que 20 % des tombes de la nécropole, alors qu'on en attendrait normalement 50 % pour une société pré-jennerienne. Les tombes à parures sans torques (40 %) sont sur-représentées et, à l'inverse, les tombes à armes (8 %) et à torques (13 %) sont sous-représentées.

On peut donc maintenant esquisser une double échelle de richesse parmi les tombes. Il existe une première échelle en fonction de l'âge, les parures les plus simples correspondant en partie à des tombes d'enfants. La seconde échelle exprimerait la hiérarchie sociale et on pourrait y distinguer quatre niveaux :

**Niveau 1** - Sépultures à char et sépultures à caractère monumental (2,5 % des tombes) ;

**Niveau 2** - Sépultures à armes (24 tombes) et sépultures à parures les plus riches (torques, paire de bracelets et accessoires : 21 tombes, sans les tombes à char), dont les proportions sont rigoureusement comparables et correspondent à environ un quart des tombes. Les tombes d'enfants aux parures les plus riches ou à armes pourraient leur être associées (25 % des tombes) ;

**Niveau 3** - Sépultures à parure simple (bracelet, fibule), qui représenteraient, d'après les estimations, une quarantaine de tombes présumées féminines. Si on leur associait une autre quarantaine de tombes présumées masculines, à parures simples, à outil ou sans armes ni parures, cette troisième strate comprendrait environ 40 % des tombes de la nécropole (39 % des tombes) ;

**Niveau 4** - Sépultures à offrande alimentaire (vases et/ou offrandes animales), ce dernier niveau correspondrait aux tombes présumées féminines parmi celles qui ne possèdent ni armes ni parures, soit une vingtaine de tombes. Si on leur associait un nombre équivalent de tombes masculines de la même catégorie, ce niveau comprendrait environ un tiers des tombes (33,5 % des tombes).

Cette pyramide correspond à ce qui a pu être observé sur d'autres nécropoles (DEMOULE 1999, p. 196).

## - VII.5 - CHOIX DU RITUEL : UNE HISTOIRE DE SEXE, D'ÂGE OU DE DÉCENNIE

À ce stade de l'étude, il semble intéressant d'analyser les choix de cette communauté, qui concernent les rituels funéraires pratiqués. Ces choix peuvent en effet être communs à l'ensemble de la population ou dépendre du sexe, de l'âge, du rang hiérarchique ou de la décennie dans laquelle a vécu ou est décédée la personne concernée.

### LE CHOIX DES ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES ET DE LA PANOPLIE (CB, JPD, YG, CP +)

#### LE CHOIX DES ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES

La nécropole de Bucy-le-Long, qui se caractérise par un grand nombre de fibules (59 dans 44 tombes), connaît aussi des évolutions dans le port de cet objet (tab. CIII et tab. LXXXII) :

Les fibules sont présentes dans près d'un quart des tombes et exclusivement masculines dans la première phase. Elles sont à chaque fois en un unique exemplaire. Durant les deux phases suivantes, leur nombre chute fortement, puisqu'on ne les trouve plus que dans un dixième des tombes, tandis qu'elles font leur apparition dans les tombes féminines. La riche tombe féminine BLH 332 de la phase 2, première tombe féminine à en posséder, est aussi la première à comporter une paire de fibules. Avec la quatrième phase, le nombre des fibules augmente à nouveau, les tombes féminines

devenant majoritaire. L'une des tombes, la tombe à char BFT 150, possède une paire de fibules. Enfin, à la cinquième phase, le nombre de fibules augmente très fortement, puisque cinq sixièmes des tombes en comportent de un à quatre exemplaires (tab. CIV). Les tombes féminines dominent nettement les tombes masculines, mais les tombes d'enfants, où les fibules étaient jusque-là exceptionnelles, en possèdent tout autant. En revanche, pour l'ensemble de l'évolution, la position des fibules sur le corps (cf. chap. II.5) ne montre pas de régularités particulières.

Dans huit cas (BLH 009, 019, 047, 055, 061, 104, 369S, 386), on note la présence d'un couteau ou d'un poignard porté à la ceinture. Dans deux cas, l'état de conservation de la sépulture ne permettait de déterminer ni l'emplacement exact de la ceinture, ni l'association stricte avec le couteau (BLH 107) ou l'épée (BFT 031).

Trois femmes à riche parure portent une ceinture (BLH 058, 090, 181).

L'étude taphonomique des pieds n'a malheureusement porté que sur les sépultures issues des fouilles ERA 12, soit 118 individus, parmi lesquels 72 présentent la trace de chaussures. Le mauvais état de conservation du reste du corpus étudié (46 individus) ne permet pas de déterminer si les défunts étaient déposés pieds nus ou chaussés.

	Femme	Homme	Enfant	Indéterminé	Total
Phase 1	-	5	2	-	7
Phase 2	1	2	-	-	3
Phase 3	1	1	-	1	2
Phase 4	4	2	1	1	8
Phase 5	7	3	8	4	22
Non datée	-	1	1	-	2
Total	13	14	12	5	44

Tab. CIII - Tombes à fibules par sexe et phase à Bucy-le-Long.

	Une fibule	Deux fibules	Trois fibules	Quatre fibules	Total tombes
Phase 1	7	-	-	-	7
Phase 2	2	1	-	-	3
Phase 3	2	-	-	-	2
Phase 4	7	1	-	-	8
Phase 5	13	3	4	2	22
Non datées	2	-	-	-	2
Total	33	5	4	2	44

Tab. CIV - Nombre de fibules par tombe et par phase à Bucy-le-Long.

Type	Femme	Homme	Indéterminé	Enfant	Total
Botte	1	7	2	3	13
Botte/chausse	-	1	-	-	1
Botte/domino	4	12	-	-	16
Botte rigide	-	4	-	-	4
Chausse	5	3	-	1	9
Chausse/botte	8	5	2	6	21
Chausse/domino	3	3	-	-	6
Domino	-	2	-	-	2
Total	21	37	4	10	72

Tab. CV - Récapitulatif des types de chaussure corrélés à la détermination sexuelle et l'âge des individus.

Type	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Total
Botte	4	1	-	3	2	13
Botte/chausse	-	-	1	-	-	1
Botte/domino	5	1	1	5	1	16
Botte/rigide	1	1	-	1	-	4
Chausse	1	1	2	2	2	9
Chausse/botte	2	-	6	3	6	21
Chausse/domino	1	-	4	-	1	6
Domino	-	-	-	-	-	2
Total	14	4	14	14	13	72

Tab. CVI - Récapitulatif des types de chaussure corrélés aux phases d'occupation.

Les hommes semblent chaussés 2 fois plus souvent que les femmes et on note une nette prédominance du port de la botte chez les hommes (24 hommes contre 5 femmes) et de la chausse chez les femmes - 16 femmes contre 11 hommes (tab. CV). Les bottes ne sont pas réservées aux individus armés et les chausses se répartissent sur l'ensemble des niveaux de richesse.

Bottes et chausses se répartissent sur l'ensemble de l'occupation de façon homogène excepté à la phase 2 ou la sous-représentation des chausses

est sans doute liée à l'exclusion des tombes fouillées par G. Lobjois (tab. CVI). Le choix du port des bottes ou des chausses peut être fonctionnel, climatique ou correspondre au goût vestimentaire du défunt (?).

#### LE CHOIX DES PARURES

La plupart des torques appartiennent à des sépultures féminines sauf dans deux cas.

Six enfants portent des torques. Les bracelets semblent avoir été réajustés à la taille du poignet

et dans deux cas seulement on peut affirmer que ceux des sépultures d'enfants ont été spécialement fabriqués pour eux. Il semble qu'il ne soit pas toujours d'usage pour les enfants de disposer d'une parure définitive.

Les bracelets en fer sont tous issus de sépultures d'enfants ou de sépultures masculines.

Entre les deux principales périodes de la nécropole (Aisne-Marne II et III) il n'y a pas d'évolution réellement sensible dans l'importance des dépôts de parure (tab. CVII). Les proportions d'individus déposés avec un torque et deux bracelets ainsi que ceux déposés avec un bracelet restent sensiblement les mêmes. Tout au plus, on peut dire que le dépôt de deux bracelets sans torque tend à s'amenuiser au profit du dépôt avec un torque et un bracelet, mais les proportions sont statistiquement faibles.

Entre les différentes classes d'âge, on note tout au long des deux périodes une forte proportion

d'inhumations avec un seul bracelet pour les enfants. Au Aisne-Marne II, 31 % des adultes ont été inhumés avec un bracelet, contre aucun au Aisne-Marne III. En effet, on y compte une forte proportion d'individus enterrés avec un torque et deux bracelets.

La présence de parure en fer (torque ou bracelet) exclut la présence de parure en bronze. On trouve, dans les trois cas de bracelet ou de torque en fer, une égale proportion d'adultes et d'enfants, le torque appartenant à une sépulture d'enfant.

Pour toutes les périodes, les perles se trouvent le plus souvent associées à des sépultures exceptionnellement riches : les tombes à char d'abord ainsi que la sépulture à deux torques (BLH 013). Pour chaque phase, on trouve environ 25 % des tombes à parure avec des perles. La répartition entre les individus est toujours la même : une tombe très riche avec au moins une dizaine de perles ou d'anneaux et quelques tombes ayant livré

<i>Enfants et jeunes</i>	1 torque et 2 bracelets	1 torque et 1 bracelet	2 bracelets	1 bracelet	Total
Aisne-Marne II	2 25 %	1 12,5 %	1 12,5 %	4 50 %	8
Aisne-Marne III	1 10 %	2 20 %	1 10 %	6 (1 ann) 60 %	10
	16,5 %	16,5 %	11 %	56 %	18
<i>Adultes</i>	1 torque et 2 bracelets	1 torque et 1 bracelet	2 bracelets	1 bracelet	Total
Aisne-Marne II	12 (8 ann) 41,5 %	5 (1 ann) 17 %	3 10,5 %	9 (1 ann) 31 %	29
Aisne-Marne III	5 (3 ann) 71,5 %	2 (1 ann) 28,5 %	0 0 %	0 0 %	7
	47 %	19,5 %	8,5 %	25 %	36
<i>Adultes âgés</i>	1 torque et 2 bracelets	1 torque et 1 bracelet	2 bracelets	1 bracelet	Total
Aisne-Marne II	3 (3 ann) 60 %	1 20 %	1 20 %	0 0 %	5
Aisne-Marne III	1 33,5 %	2 66,5 %	0 0 %	0 0 %	3
	50 %	37,5 %	12,5 %	0 %	8
<i>Totaux</i>	1 torque et 2 bracelets	1 torque et 1 bracelet	2 bracelets	1 bracelet	Total
Aisne-Marne II	17 40,5 %	7 16,5 %	5 12 %	13 31 %	42
Aisne-Marne III	7 35 %	6 30 %	1 5 %	6 30 %	20
	39 %	21 %	10 %	30 %	62

Tab. CVII - Répartition par classe d'âges et en fonction de la chronologie des sépultures à parure annulaire (torques et bracelets en bronze, ann. = nombres d'anneaux présents dans la tombe).

Phases	Poignard	Épée	Armes d'hast	Total armes
Phase 1			11	11
Phase 2	2	1	4	7
Phase 3	1		3	4
Phase 4		1	2	3
Phase 5		2		2

Tab. CVIII - Nombre et types d'armes présentes dans les tombes de chaque phase (+ 2 armes d'hast phase 1 à 3).

une à 4 perles. Comme on l'a dit, à partir de la phase IIIB-C les matériaux sont moins variés. Cette phase se distingue aussi par le fait qu'il n'existe pas de tombes sensiblement plus riches que les autres.

Pendant toutes les phases, on trouve des sépultures d'enfants ayant livré une à 3 perles en verre ou en ambre.

L'usage des perles-pendeloques attachées à un torque dans les premières phases se perd à partir de l'Aisne-Marne IIIA où elles deviennent des parures à part entière.

LE CHOIX DES ARMES

Le tableau récapitulatif des types d'armes présents dans les tombes de chaque phase met en évidence l'absence d'épées et de poignard à la phase 1, l'absence de poignards aux phases 4 et 5 et le nombre élevé d'armes d'hast à la phase 1. Les seules armes subsistant à la phase 5 sont les épées (tab. CVIII).

SÉLECTION DES DERNIERS OBJETS ACCOMPAGNANT LE DÉFUNT

Certains objets sont typiquement féminins (coffrets et anneaux alignés, broyons, fusaiöles et aiguilles à chas) et d'autres masculins (rasoirs). Les pinces à épiler se retrouvent indifféremment dans les tombes de femmes (8 cas) ou d'hommes (6 cas), tandis que les scalptoriums sont aux trois-quarts féminins. Les couteaux sont préférentiellement associés aux tombes masculines (14 cas contre 10) et parmi les « grands couteaux » 3 sont associés à des tombes d'homme, 1 à une tombe de femme (1 cas indéterminé).

On trouve 5 cas de tombes d'enfant ou d'immature avec des objets : aiguille/scalptorium/couteau, fusaiöle ; et 3 cas avec un couteau isolé.

Les deux broyons appartiennent à la première et à la dernière phase et chaque phase a livré une fusaiöle (tab. CIX).

Les coffrets et les sacs sont déposés uniquement dans des tombes féminine de niveau 2 (sépultures à parures les plus riches).

Phase	Broyon	Fusaiöle
Aisne-Marne IIA	1	1
Aisne-Marne IIB		1
Aisne-Marne IIC		1
Aisne-Marne IIIA		1
Aisne-Marne IIIB-C	1	1

Tab. CIX - Répartition des broyons et des fusaiöles par phase.

LE CHOIX DE LA DERNIÈRE DEMEURE (SD)

Des critères d'ordre familial, sexuel et social sont pris en compte dans le choix de l'emplacement de la fosse sépulcrale. Ces critères évoluent durant toute l'occupation du cimetière, parallèlement aux pratiques funéraires (tab. CX et cf. chap. VI.5).

Les trois premières phases présentent une certaine homogénéité, avec un espace funéraire commun nord-sud, et une implantation relativement dense. Les phases récentes (phases 4 et 5) se différencient par un abandon de cet espace, au profit de deux nouvelles zones, l'une orientale (BFT) et l'autre nord-occidentale à l'implantation plus lâche.

Durant les cinq phases, la forme et les dimensions des fosses sépulcrales semblent peu évoluer et seules les fosses des phases 4 et 5 ont tendance à être légèrement plus larges que celles des phases précédentes.

Concernant l'aménagement des fosses, les rares creusements d'appendices se répartissent sur l'ensemble des phases. Les banquettes sont plus fréquentes aux phases 4 et 5 (8 sur 11), mais le faible effectif ne permet pas d'en faire une règle générale.

L'orientation des tombes ne varie pas au cours des 5 phases. Cependant, les orientations qui sortent de la norme (orientation inférieure à 260 °) ne sont pas groupées et elles correspondent toutes à des individus adultes.

La forme des enclos funéraires présente une évolution significative qui s'inscrit dans l'évolution générale de ce type de structure (fig. 318).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Localisation	Bande nord-sud d'environ 170 m de longueur			- Zone nord occidentale	- Zone orientale (BFT)
Parenté	5 concentrations (délimitations quadrangulaires)			Absence de concentrations ?	
		Implantation dense	Implantation dense	- Zone orientale : implantation lâche aléatoire	
				- Zone nord occidentale : implantation lâche uniforme	
Sexe	Groupe ancien 1 et 2 : couples	Dispersion uniforme excepté le groupe ancien 2 Tombes féminines plutôt à l'intérieur, masculines à l'extérieur	4 tombes féminines vont borner l'espace funéraire	Aléatoire	
Âge				Concentration de tombes d'enfants (dont une dans l'ancien espace funéraire)	
Rang		Concentration des tombes à parures riches		Position périphérique des tombes monumentales	

Tab. CX - Significations sociales et chronologiques de la localisation des tombes.

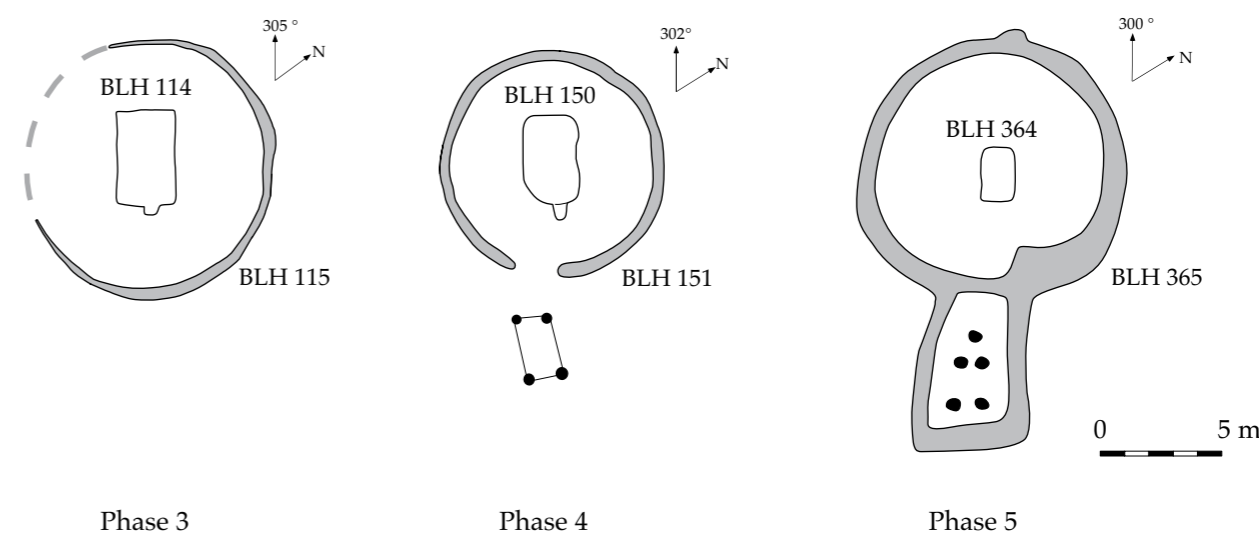


Fig. 318 - Évolution de la forme des monuments.

À la phase 3, l'enclos de la tombe à char BLH 114 est constitué d'un fossé circulaire.

À la phase 4, l'enclos circulaire de la tombe BLH 196 est trop érodé pour que sa forme complète puisse être restituée. À l'inverse, l'enclos circulaire de la tombe à char BFT 150 présente un aménagement situé au sud-est marqué par une interruption flanquée de quatre poteaux correspondant sans doute à un système de porche d'entrée.

À la phase 5, la tombe à incinération BLH 364 est située dans un monument complexe composé d'un enclos circulaire auquel est accolé un enclos quadrangulaire et un bâtiment sur poteaux.

Nous observons donc entre la phase 3 et la phase 5 une évolution du fossé circulaire vers une structure plus complexe associant le cercle et le quadrilatère, avec la présence d'un porche simple à la phase 4 et d'une structure en élévation plus complexe à la phase 5 (grand porche, bâtiment ?).

Le site de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" daté de La Tène moyenne et finale, situé à environ 2 km, voit l'aboutissement de cette évolution des enclos funéraires avec l'utilisation exclusive de l'enclos quadrangulaire.

**LE CHOIX DES METS, SÉLECTION POUR UN REPAS OU UN BANQUET ? (GA, SD)**

**LA SÉLECTION DES RÉCIPIENTS, AU SEIN DE LA VAISSELLE DU QUOTIDIEN ET D'APPARAT**

Concernant les volumes (cf. chap. V.1, AUIXETTE *et al.* 2002), nous avons défini des classes, correspondant à des fonctions différentes. Les vases de petit et moyen volumes se retrouvent dans l'ensemble des sépultures. Tandis que les vases de grand et très grand volumes ne sont présents que dans les tombes riches (parures, armes, offrandes alimentaires nombreuses). C'est le cas tout particulièrement pour les récipients d'un volume proche de 7 litres comme nous l'avons remarqués précédemment. Seize sépultures sont concernées, parmi lesquelles 3 tombes monumentales, 6 tombes à parures riches, une tombe à épée et 2 tombes à grand couteau. Cette contenance remarquable dans des tombes riches peut caractériser une fonction, une utilisation spécifique liée aux banquets par exemple. Les récipients d'un volume supérieur à une dizaine de litres sont tous déposés dans des tombes monumentales (BLH 114, 196, 364 et BFT 150), ou dans des tombes à parure riche ou à armes (ex. : BLH 003, 113, 207, 332, 446, BFT 041).

Le nombre moyen de récipients durant les deux premières phases d'occupation du site est équivalent, mais on peut observer par la suite une nette augmentation jusqu'à plus de 5 individus (tab. CXI ; fig. 319A). Le pic de la phase IIC peut s'expliquer par une augmentation de la richesse de la population avec, comme marqueur fort, la première tombe à char.

L'évolution du nombre moyen d'individus de chaque catégorie fonctionnelle par tombe ne suit pas une courbe ascendante régulière (fig. 319B).

Le nombre moyen par tombe de gobelets et de bols est d'environ 0,5. On note une légère baisse à la phase IIB, une hausse à la phase IIC, et une baisse continue ensuite.

Le nombre moyen de récipients de consommation individuelle de type écuelles et assiettes subit une hausse de la phase IIA à la phase IIC, puis une baisse aux phases IIIA à B-C.

Le nombre de récipients de présentation de type pots, jattes et plats augmente de la phase IIB à la phase IIIB-C.

On observe donc, dans le choix des récipients déposés, une évolution du début à la fin de l'occupation de la nécropole (fig. 319A et B), avec parallèlement une augmentation du nombre de récipients, une régression des récipients de consommation individuelle, de 35 % à 20 %, concomitante à un accroissement important des récipients de présentation et de stockage, de 65 à 80 % (fig. 319C).

Le service G, associant trois catégories fonctionnelles, se situe essentiellement dans les tombes de niveau 4 et 5 qui correspondent aux individus à parure annulaire riche ou à armes et aux individus déposés dans des sépultures à caractère monumental.

Les périodes de l'Aisne-Marne II et III ont livré les mêmes types de service (fig. 320), mais

Phase	Nbre de récipients dans une tombe	Nbre moyen de récipients par tombe	Volume individuel de récipients (en litres)	Volume cumulé de tous les récipients d'une tombe (en litres)
Aisne-Marne IIA	1 à 8	3	0,1 à 21,3	1,3 à 46,2
Aisne-Marne IIB	1 à 9	3	0,2 à 24,3	1,6 à 43
Aisne-Marne IIC	2 à 13	5	0,2 à 160	1,9 à 320
Aisne-Marne IIC sans la tombe à char	2 à 9	4,5	0,2 à 41,9	1,9 à 67
Aisne-Marne IIIA	1 à 13	4	0,2 à 46,9	0,4 à 110,8
Aisne-Marne IIIA sans les tombes à char	1 à 7	3,5	0,2 à 46,9	0,4 à 57
Aisne-Marne IIIB-C	1 à 21	5,5	0,2 à 14,8	1,4 à 102,8
Aisne-Marne IIIB-C sans la tombe monumentale	1 à 11	5	0,2 à 14,8	1,4 à 40,2

Tab. CXI - Nombre de récipients pour chaque phase de la nécropole et volumes des contenants par tombe.

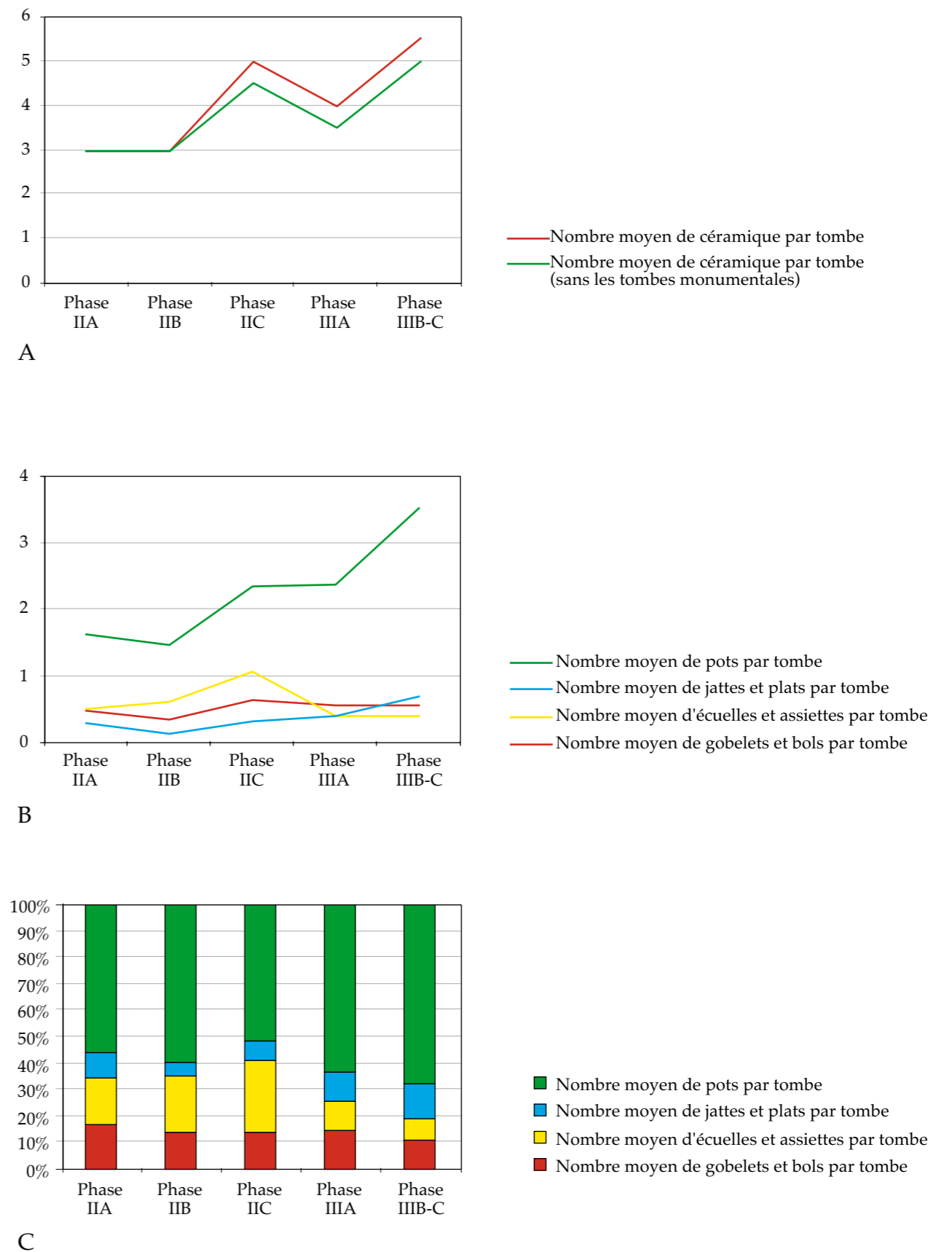
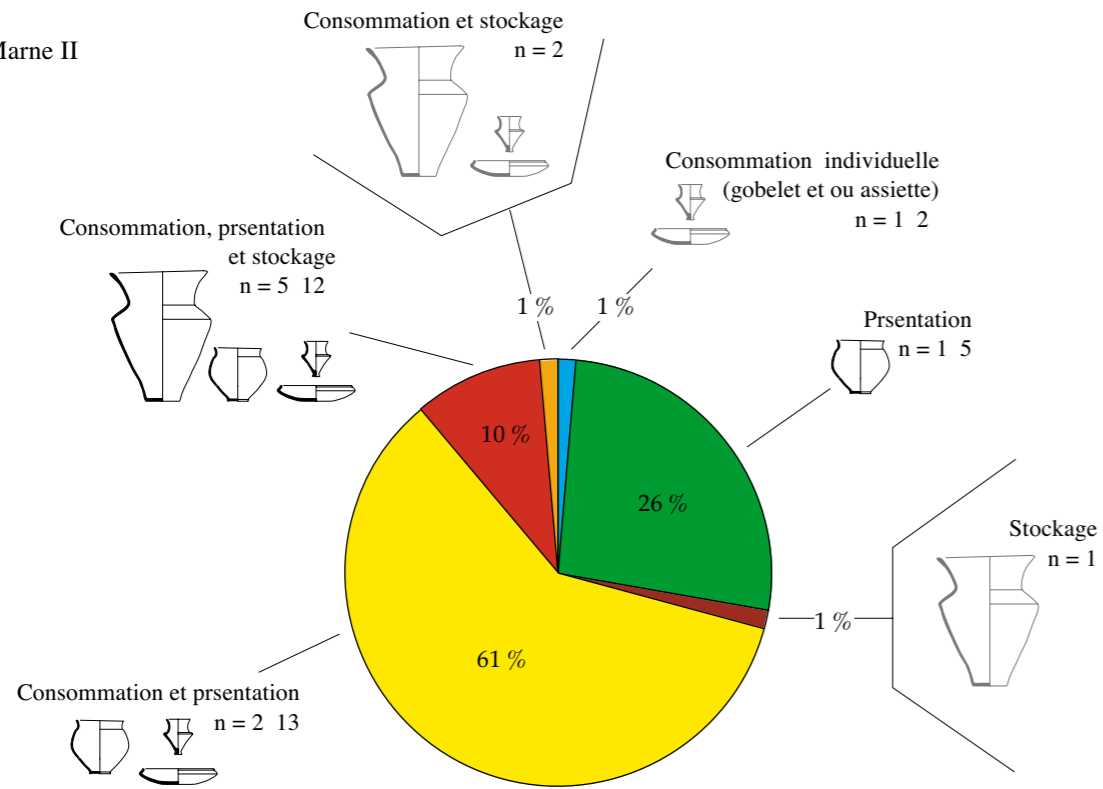


Fig. 319 - Répartition au sein de chaque phase du mobilier céramique ; A : nombre moyen de récipients par tombe ; B : nombre moyen des différentes catégories fonctionnelles par tombe ; C : proportion des différentes catégories fonctionnelles par tombe.

Période :  
Aisne-Marne II



Période :  
Aisne-Marne III

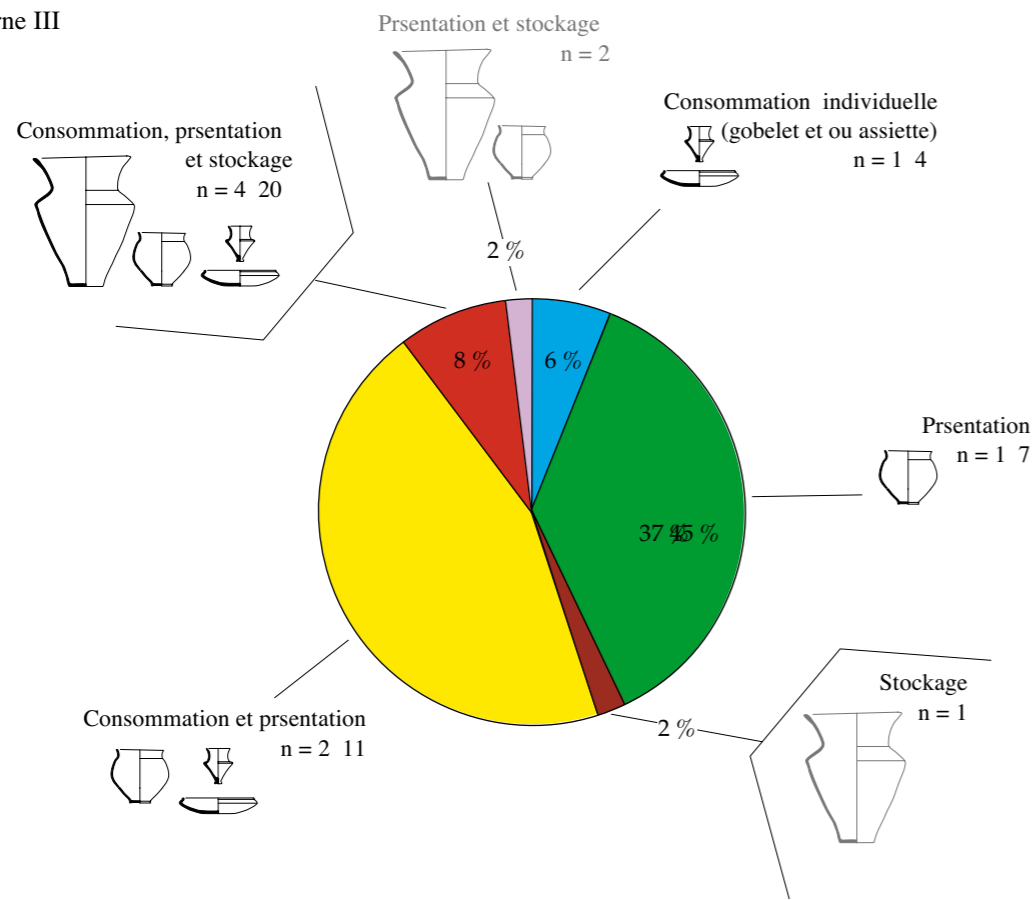


Fig. 320 - Proportions des types de service des périodes Aisne-Marne II et III.

en proportion différente, avec à l'Aisne-Marne III une augmentation de la représentation du service de présentation, de 26 % à 37 %, et une diminution du service associant consommation individuelle et présentation, de 61 % à 41 %.

Parallèlement à ces petites évolutions, le nombre de récipients tend à augmenter au sein de chaque type de service.

Le volume moyen cumulé des récipients constituant les services déposés dans les tombes varie de 0,3 à 320 l.

Les très grandes valeurs correspondent à la présence de grands vases de stockage dans les sépultures monumentales et les tombes très riches durant les phases IIC à IIIB-C. La distribution des services en fonction du volume par phase (fig. 321) montre un comportement identique pour les phases IIA et IIB avec un volume inférieur à 20 l, excepté un cas autour de 40 l à chaque fois. À la phase IIC, le volume maximum dans les tombes simples s'accroît jusqu'à 25 l. L'effectif de sépultures à service de grande contenance augmente légèrement. Nous notons ici la présence de la tombe à char BLH 114 avec un volume cumulé de 320 l. Aux phases IIIA et IIIB-C, on note un étalement de la distribution des tombes non monumentales jusqu'à 60 et 40 l.

On observe une augmentation de la quantité et/ou de la diversité des denrées contenues dans les vases entre l'Aisne-Marne II et l'Aisne-Marne III.

La courbe du volume moyen du service n'évolue pas de la même façon que celle du nombre moyen de récipients dans une tombe (fig. 319, 322). En effet, la phase IIB est marquée par une légère chute du volume, et les phases IIC et IIIA par une forte augmentation, suivies d'un déclin à la phase IIIB-C.

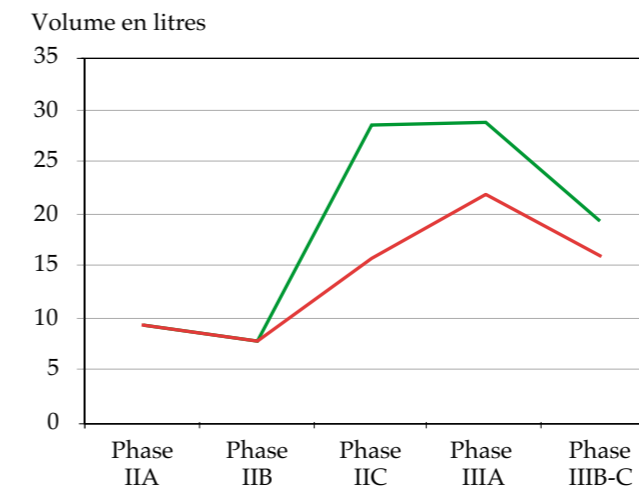


Fig. 322 - Volume moyen cumulé des récipients constituant les services déposés dans les tombes par phase.

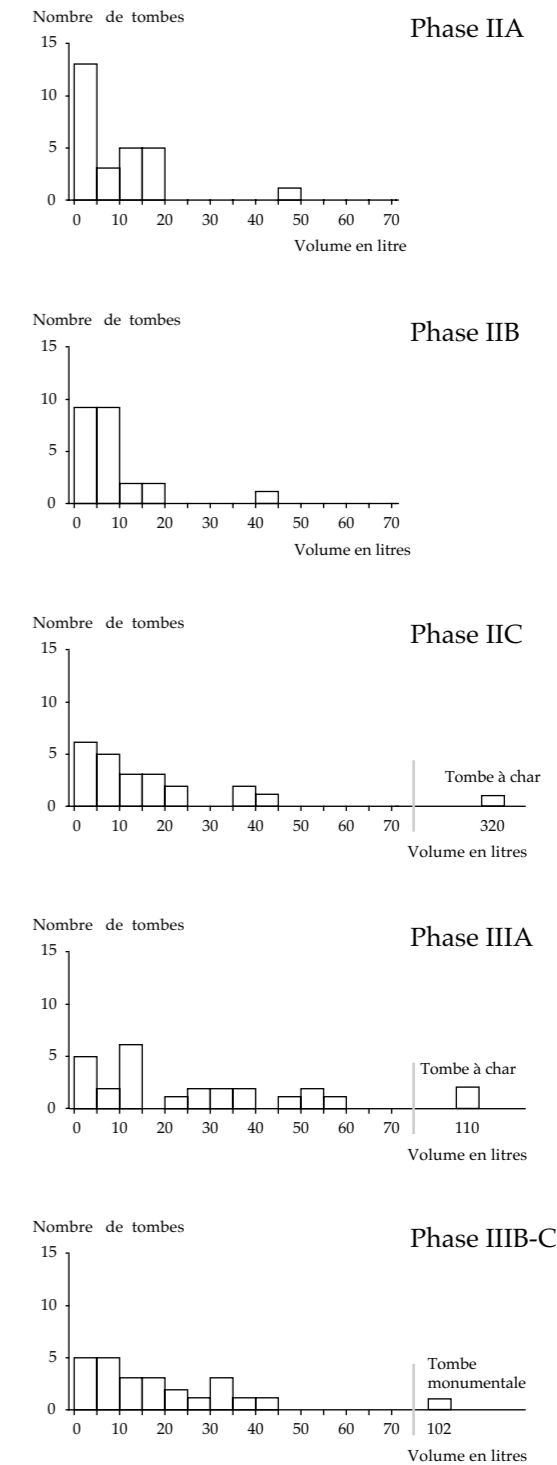


Fig. 321 - Distributions par phase des volumes cumulés des récipients constituant les services déposés dans les tombes.

— Volume moyen cumulé des récipients constituant les services déposés dans les tombes  
— Volume moyen cumulé des récipients constituant les services déposés dans les tombes (sans les tombes monumentales)

La constitution du service funéraire de la nécropole de Bucy-le-Long "La Héronnière" présente une évolution significative qui se concrétise par une augmentation du nombre de récipients et du volume du service. Cependant, l'augmentation du volume ne semble pas proportionnelle au nombre de vases. Elle présente une chute à la dernière phase, alors que le nombre de récipients y est le plus élevé.

Ceci reflète peut-être l'évolution du viatique nécessaire au défunt, d'un changement dans les pratiques alimentaires, avec une plus grande variété de plats, de mets (augmentation du nombre de plats de présentation et de stockage) et, en corollaire, une baisse des quantités (récipients de plus petite contenance).

LA SÉLECTION DES PIÈCES DE VIANDE

Si le porc occupe toujours une place de choix dans les offrandes, on observe une augmentation du dépôt de mouton et de coq au cours du temps et une diminution sensible des offrandes de bœuf dans les dernières phases (tab. CXII et fig. 323).

Les tombes ayant livré plus de quinze quartiers de viande sont les tombes à char, mais aussi quelques tombes très riches.

On constate que, dans 50 % des cas, les dépôts réunissent de 1 à 3 morceaux de viande (tab. CXIII, fig. 324, par exemple une scapula seule, une scapula et un humérus, un humérus et un radius ou encore, une scapula, un humérus et un radius).

L'analyse des dépôts d'offrandes animales en fonction des âges et des sexes des individus a été réalisée en séparant les quatre espèces déposées, indépendamment du fait qu'elles soient associées ou non entre elles.

	Porc	Mouton	Bœuf	Oiseau
Aisne-Marne II	43	15	12	2
% Aisne-Marne II	59,7	20,8	16,7	2,8
Aisne-Marne III	26	19	4	5
% Aisne-Marne III	48,1	35,2	7,4	9,3

Tab. CXII - Nombre total de restes et représentation proportionnelle des espèces par phase (en nombre et en pourcentage).

Classe	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15	> 15
Nbre d'occurrences	56	25	17	4	1	7
% du nbre d'occurrences	50,9	22,7	15,5	3,63	0,9	6,36

Tab. CXIII - Répartition des tombes en fonction du nombre de quartiers déposés (toutes espèces confondues).

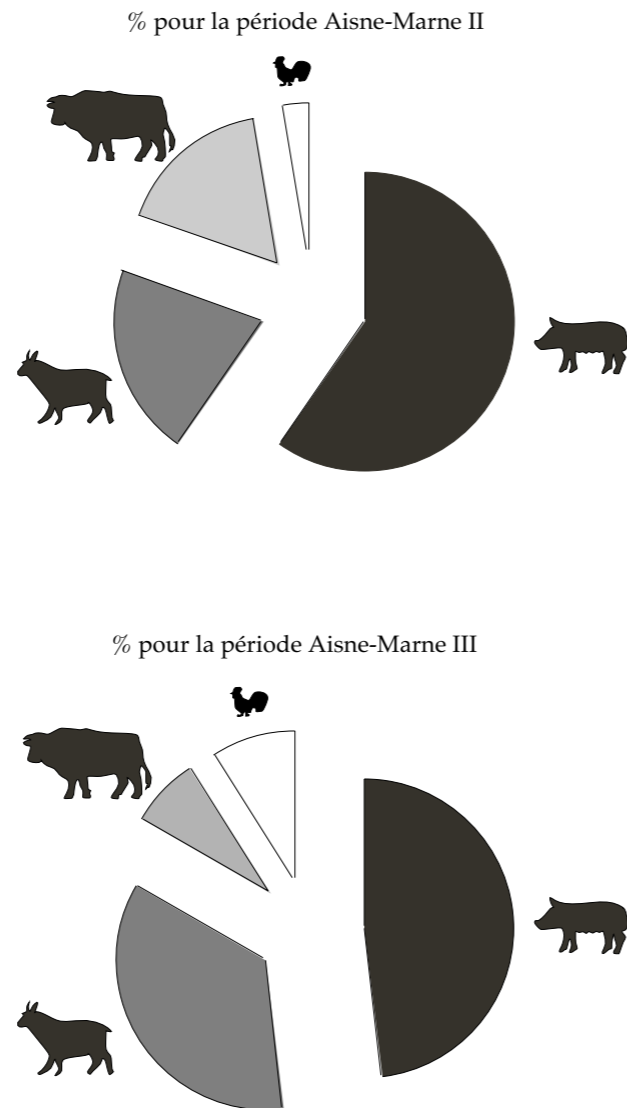


Fig. 323 - Proportions des espèces représentées pour les périodes Aisne-Marne II et Aisne-Marne III.

	Porc	Mouton	Bœuf	Oiseau
Aisne-Marne IIA	5	4	2	
Aisne-Marne IIB	4	2		
Aisne-Marne IIC	6		3	
Aisne-Marne IIB-C				
Aisne-Marne IIA-C	1			
Aisne-Marne IIIA	6	1	1	2
Aisne-Marne IIIB-C	5	6	2	
Inclassables	2	1		
TOTAL	29	14	8	2

Tab. CXIV - Nombre de cas d'offrandes animales par espèce et par phase pour les individus de sexe féminin.

	Porc	Mouton	Bœuf	Oiseau
Aisne-Marne IIA	7	4	1	
Aisne-Marne IIB	1	1	1	
Aisne-Marne IIC	5		4	
Aisne-Marne IIB-C	1		1	
Aisne-Marne IIA-C	2			
Aisne-Marne IIIA	2	6		
Aisne-Marne IIIB-C	3		1	1
Inclassables	5	2	1	
TOTAL	26	13	9	1

Tab. CXV - Nombre de cas d'offrandes animales par espèce et par phase pour les individus de sexe masculin.

	Porc	Mouton	Bœuf	Oiseau
Enfants		5		
Adulte	3	2	2	
Adulte jeune	7	1	3	
Adulte mature	8	2		2
Adulte âgé et +	9	4	3	
Indéterminés	2			
TOTAL	29	14	8	2

Tab. CXVI - Nombre de cas d'offrandes animales pour les individus de sexe féminin.

Il apparaît de prime abord que les espèces ne sont pas associées préférentiellement aux individus en fonction de leur sexe (tab. CXIV et CXV) ; le porc est majoritaire dans la nécropole et se répartit équitablement entre les hommes et les femmes ; en fait, on remarque un partage équitable entre les deux sexes pour les quatre espèces domestiques. L'exercice suivant a été de traiter l'échantillon en intégrant les phases de la nécropole. En dehors du fait que les chiffres obtenus sont, à ce niveau de détail, très faibles pour chaque espèce et pour chaque phase, il n'apparaît pas plus clairement que précédemment d'associations préférentielles en fonction des individus.

Le troisième niveau d'analyse a été de distinguer les âges au sein des deux groupes, sans référence au phasage du site (tab. CXVI et CXVII).

Il n'apparaît pas de sélection particulière d'une espèce ou une autre en fonction de l'âge de l'inhumé ; la seule observation, significative ou non, est l'absence totale de l'offrande de porc pour les enfants de sexe féminin et presque totale pour les enfants de sexe masculin. Nuançons toutefois cette observation, car un grand nombre d'enfants recensés n'ont pu être sexués et les offrandes de porc associées à ces cas ne sont pas rares ; on dénombre 21 cas d'offrandes de porc non attribuées dont 12

	Porc	Mouton	Bœuf	Oiseau
Enfants	1			
Adulte	5	4	2	
Adulte jeune	4	4	2	
Adulte mature	12	4	3	1
Adulte âgé et +	3	1	2	
Indéterminés	1			
TOTAL	26	13	9	1

Tab. CXVII - Nombre de cas d'offrandes animales pour les individus de sexe masculin.

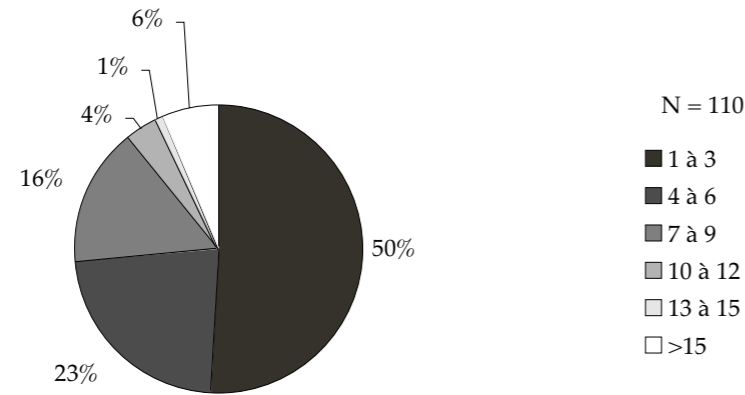


Fig. 324 - Répartition du nombre de quartiers déposés dans une tombe par classe.

issues de tombes d'enfants. Les mêmes raisons sont évoquées pour les dépôts d'oiseaux, avec deux cas d'enfants non sexués. Par contre, l'absence totale de l'offrande de bœuf associée aux enfants semble réelle.

DU REPAS AU BANQUET

Le banquet sert à renforcer et à affirmer les liens sociaux. Les funérailles d'un personnage de haut rang donnaient lieu sans aucun doute à de riches agapes et grands festins. À Bucy-le-Long "La Héronnière", les aliments déposés semblent correspondre souvent à un repas familial.

Aux trois premières phases, la quantité réduite du nombre de récipients et de viande suggère un volume d'alimentation restreint, excepté les riches sépultures de l'Aisne-Marne IIC qui reflètent un potentiel alimentaire correspondant probablement à un banquet (fig. 325). À ce moment, l'espace funéraire est fortement structuré en fonction de la hiérarchie sociale. À l'inverse, au IV<sup>e</sup> siècle, on observe une affirmation moins forte de la hiérarchie (DEMOULE 1999). Aux phases 4 et 5 (de l'Aisne-Marne IIIA au IIIC), on note ainsi une augmentation du nombre de récipients et de pièces de viande qui suggère des mets et des volumes d'alimentation carnée supérieurs, ce qui nous amène à conclure à la pratique fréquente de banquets funéraires.

Le nombre d'individus qui se voient dotés d'une quantité importante de dépôts alimentaires s'accroît et l'on peut s'interroger sur une éventuelle généralisation du banquet à la fin de l'occupation de la nécropole.

Nous avons détecté ici les traces d'un possible banquet funéraire qui marque, sans doute, une gradation entre le repas de type familial et le banquet de l'Antiquité gréco-romaine.

CHOIX DE MISE EN SCÈNE (JPD)

Les tombes avec une disposition des membres supérieurs et des membres inférieurs anormales se répartissent aléatoirement, excepté au nord-ouest du cimetière (phases 4 et 5) où celles-ci sont encore plus rares.

Les 12 tombes des phases 1 à 3 contenant des individus déposés à droite dans la fosse (soit 6 %) sont regroupés au centre du cimetière dans le groupe ancien 3 (cf. chap. VI.5).

La position des récipients déposés dans la tombe a déjà été évoquée plus haut (cf. chap. II.5). Cette position correspond à des habitudes propres à la nécropole mais évolue également avec le temps. D'une manière générale, les nécropoles de l'Aisne privilégient la position à la tête, tandis que celles

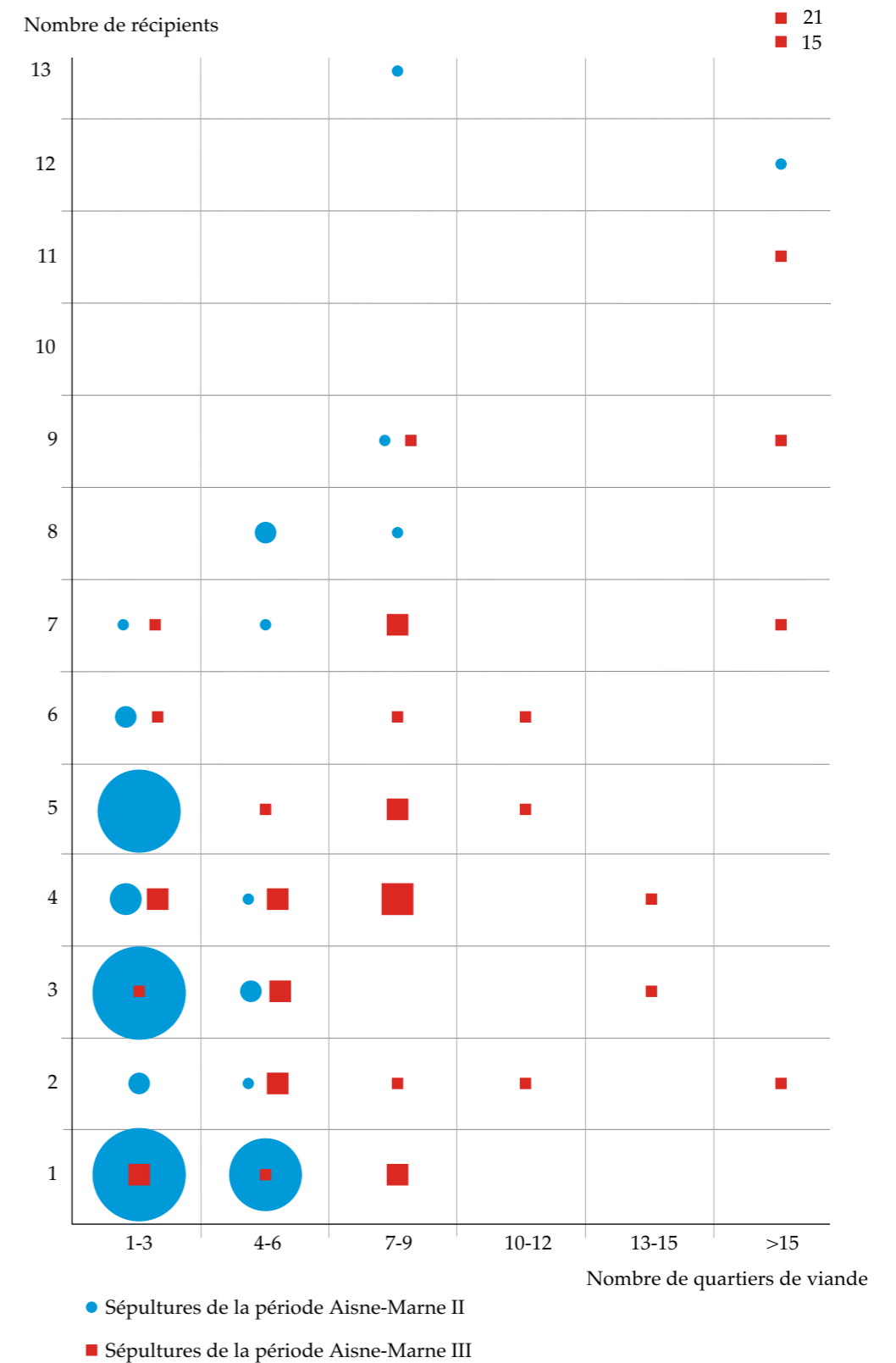


Fig. 325 - Distribution du nombre de récipients et de quartiers de viande par période chronologique (Aisne-Marne II et III).

de la Marne et des Ardennes privilégient celle aux pieds (DEMOULE 1999, p. 185-186). À Bucy-le-Long, le dépôt à droite est en outre préféré au dépôt à gauche. Contrairement à d'autres nécropoles, comme Beine "L'Argentelle" par exemple, il n'y a pas de différences spatiales perceptibles dans le mode de dépôt, si ce n'est dans les parties les plus récentes de la nécropole, mais pour des raisons chronologiques. En effet, le nombre de récipients tend à augmenter avec le temps, ce qui incite à déposer les vases, non plus seulement à la tête, mais tout le long du corps et presque exclusivement du côté droit.

Plus de la moitié (54 %) des tombes observables ont leurs récipients déposés à la tête ou bien au niveau du côté droit et les deux-tiers ont au moins un vase déposé à la tête. À l'opposé, il n'y a qu'une dizaine de tombes où les vases ne sont déposés qu'aux pieds (position largement majoritaire plus à l'est) et une trentaine de tombes où les vases ne sont disposés que le long des bras. Ce dépôt de vases à la gauche du corps est très minoritaire. Le dépôt à gauche, très rare dans la première phase, augmente un peu au cours des phases 2 et 3 (20 % des tombes le pratiquent, et 40 % en associant les deux côtés) ; il redevient rare avec la quatrième phase et est totalement absent de la dernière. Il ne concerne donc, en tout, que 10 % environ des tombes, en même proportion pour les hommes et les femmes, mais 20 % des tombes d'enfants. Symétriquement, le dépôt de vases à la tête fléchit un peu dans les phases moyennes pour augmenter à nouveau fortement dans les deux phases récentes.

**CONCLUSION : ANALYSE DES DÉPÔTS (SD)**

Suite à l'approche qualitative réalisée précédemment (cf. chap. VII.4), nous allons à présent aborder plus finement la structuration de la société à travers une approche quantitative.

**LA COMPOSITION DES DÉPÔTS**

Lorsque l'on regarde l'évolution du nombre moyen d'objets par tombe dans chaque phase (fig. 326 A), on se rend compte, que la courbe présente des irrégularités, avec une baisse du nombre d'objets

à la phase 2, une augmentation très importante à la phase 3, suivie d'une légère baisse à la phase 4. La phase 5 se caractérise par le nombre moyen d'objets le plus élevé de toute l'occupation du site. Les courbes illustrant le nombre moyen d'objets en céramique, métal, os et autre mobilier suivent la même progression. Seules les offrandes animales semblent être en augmentation régulière, surtout à partir de la phase 2.

L'étude des proportions d'objets déposés à chaque phase (tab. CXVIII, fig. 326 B) montre une augmentation progressive de la céramique. Les offrandes animales et celles d'origines diverses présentent des fluctuations au cours des 5 phases, mais qui aboutissent à une augmentation générale. Seul le métal subit une légère chute, passant de 38,5 % à la phase 1 à 28 % à la phase 5.

La répartition des différents types de métaux à l'intérieur de chaque phase met en évidence la présence de l'or uniquement aux phases 3 et 4 en très faible proportion dans les tombes à char, ainsi que la prédominance du bronze aux phases 1 à 3, puis du fer aux phases 4 et 5 (fig. 326C). Ce phénomène n'est pas lié spécialement aux tombes à char puisqu'elles sont absentes à la phase 5.

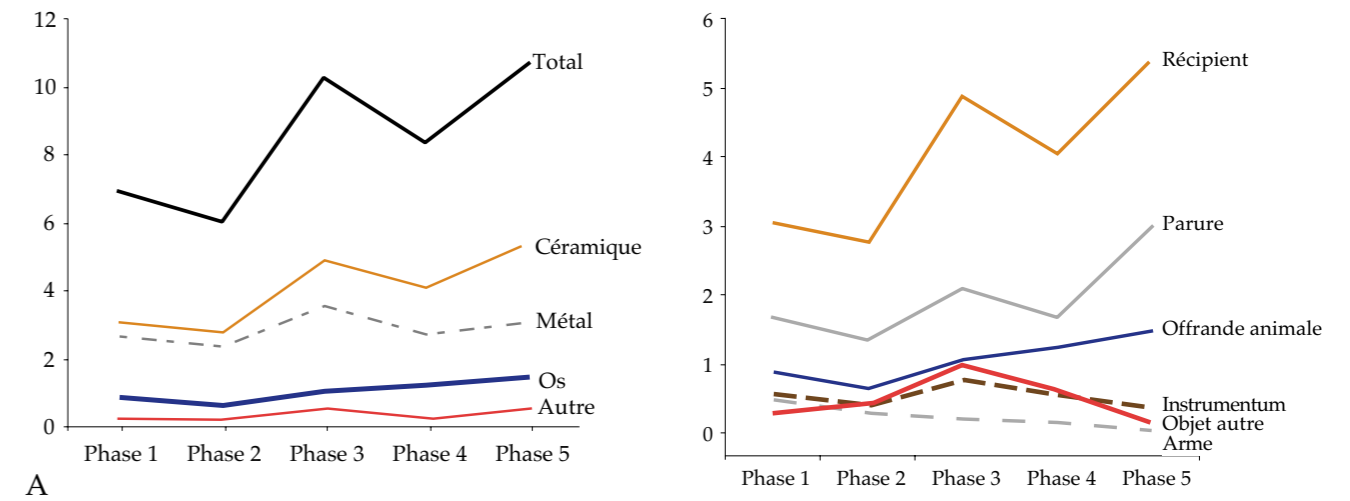
**LES CATÉGORIES FONCTIONNELLES**

La répartition des catégories fonctionnelles d'objets à l'intérieur de chaque phase (fig. 327A et B) montre des comportements différents selon les mobiliers. Les courbes de représentation des récipients et des offrandes animales sont les mêmes que celles vu précédemment (récipients en céramique uniquement). La parure présente les mêmes fluctuations avec une forte augmentation à la phase 5. Le nombre moyen des autres objets présente une augmentation continue jusqu'à la phase 3, puis une baisse. L'instrumentum présente une légère baisse à la phase 2, puis une légère hausse à la phase 3.

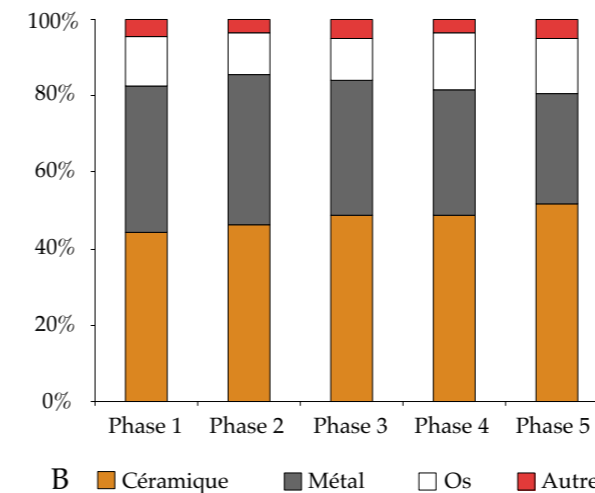
Un des faits marquants est sans doute la disparition progressive des armes (2 seulement à la phase 5).

Phases	% céramique	% métal	% os	% autres mat.
Phase 1	44,2	38,5	13	4,3
Phase 2	46,8	39,6	10,8	3,6
Phase 3	48	35,2	10,5	5,1
Phase 4	49,1	32,7	15	3,5
Phase 5	51,1	28,8	14	5

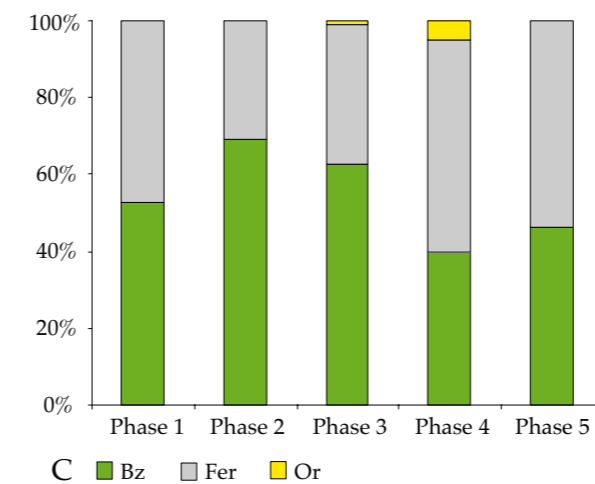
Tab. CXVIII - Proportion d'objets déposés à chaque phase.



A

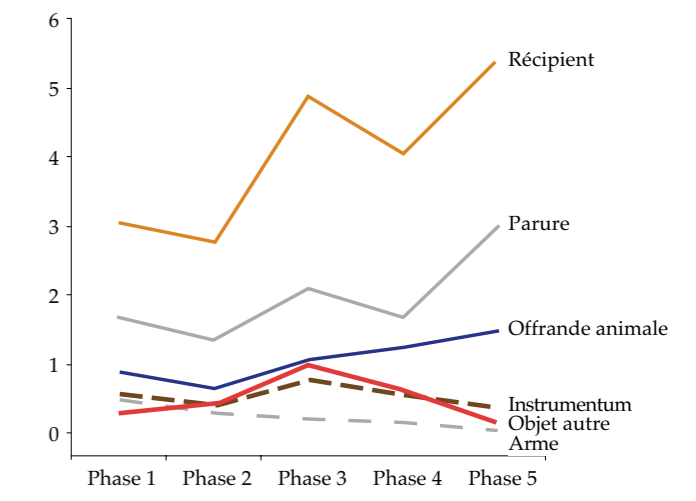


B

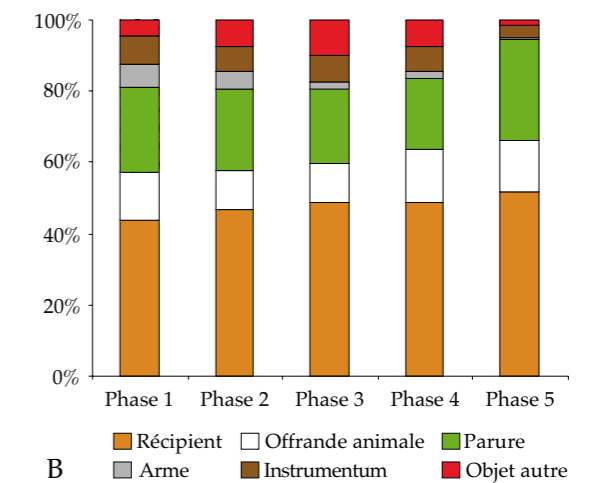


C

Fig. 326 - Répartition au sein de chaque phase des types d'objets déposés dans les tombes ; A : nombre moyen d'objets par tombe ; B : proportion des différents types d'objets à l'intérieur de chaque phase ; C : répartition des différents types de métaux à l'intérieur de chaque phase.



A



B

Fig. 327 - Répartition au sein de chaque phase des catégories fonctionnelles déposées dans les tombes ; A : nombre moyen d'objets par tombe ; B : proportion des différents types d'objets à l'intérieur de chaque phase.

**LA RICHESSE DES DÉPÔTS**

Le décompte du nombre d'objets déposés dans les tombes pour chacune des phases permet d'en comparer la richesse (fig. 328).

Entre la phase 1 et 2, un appauvrissement des dépôts s'observe.

À la phase 3, l'étalement de la distribution vers la droite marque au contraire un enrichissement.

À la phase 4, si l'on exclut les tombes à char situées sur la droite, on remarque une bimodalité de la courbe qui suggère une certaine complexité quant à l'organisation hiérarchique des sépultures (tombes avec moins de 9 objets, tombes avec plus de 9 objets déposés). L'écart entre les tombes riches et les tombes très riches semble se creuser.

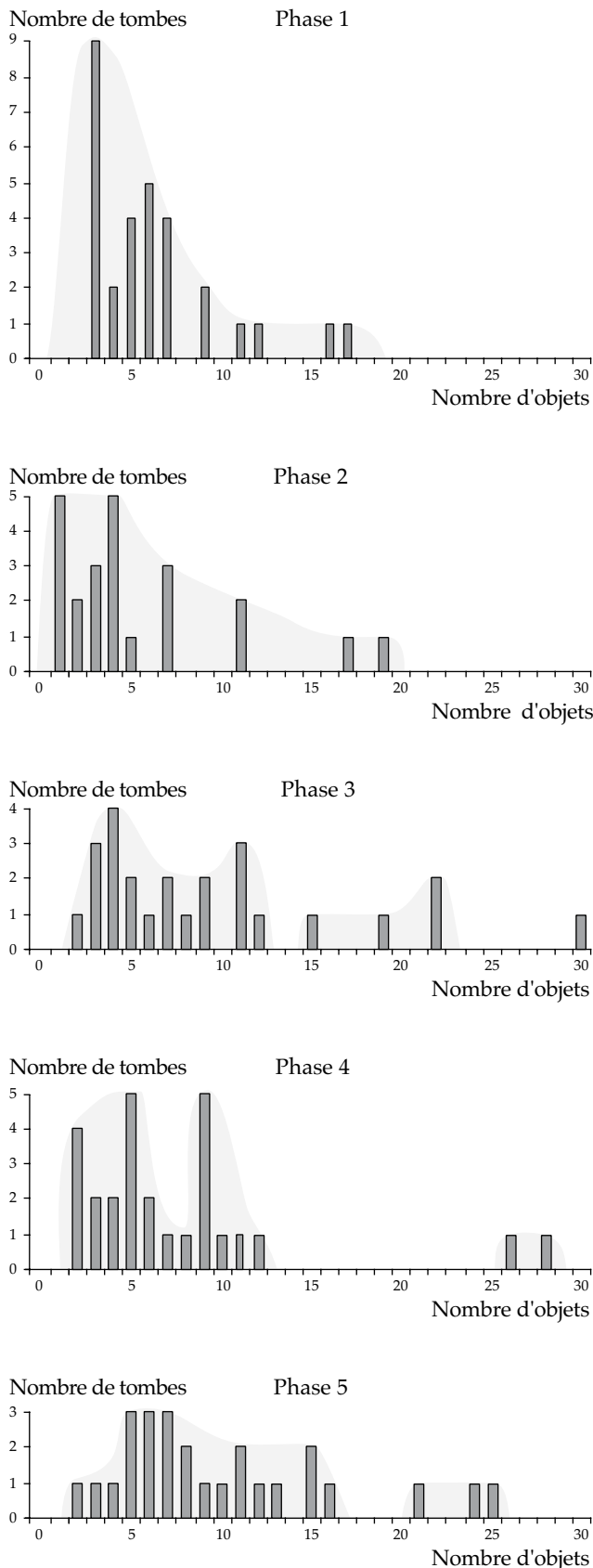


Fig. 328 - Distribution de la richesse des dépôts en fonction du nombre d'objet présents dans les tombes.

À la phase 5, l'étalement de la distribution vers la droite marque à nouveau un enrichissement. La différenciation entre les niveaux de richesse devient difficile à percevoir à la fin de l'occupation, la distribution tendant vers un continuum.

Ce phénomène de fluctuation, baisse, augmentation, baisse, augmentation, tendant vers une montée progressive du nombre d'objets déposés dans les tombes est sans doute un reflet de l'évolution du rituel et par là-même de la société. La création d'une nouvelle nécropole peut être liée à un changement dans les rituels, dans l'organisation de la communauté, ou l'avènement d'une nouvelle élite. La phase 1 se caractérise donc par une certaine richesse de la société, répercutée dans le rituel funéraire, richesse qui semble suivie d'une légère baisse à la phase 2. De la phase 2 à la phase 5, nous observons une augmentation de l'ensemble des dépôts, perturbée par une légère baisse à la phase 4. Cette dernière se caractérise par la présence de 3 tombes à char, marqueurs d'une forte hiérarchisation de la société. Ce développement d'un niveau hiérarchique élevé tend, sans doute, à limiter l'accès aux richesses à une partie de la société, entraînant une baisse du nombre moyen d'objets déposés dans les tombes.